

CAI IA 59 I 54

Vol. 19, #11
STORAGE

561/8/115

FOR CIRCULATION

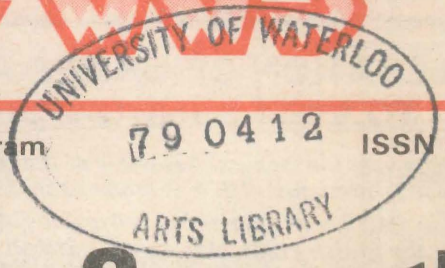
INDIAN NEWS

Vol. 19 No. 11

March 1979 Indian and Inuit Affairs Program

79 04 12

ISSN 0019-6029



Health cuts suspended for 6 months

By GILBERT OSKABOOSE

OTTAWA — Health Minister Monique Begin says that Indian health services cut last fall will be restored for six months while Indians and government study groups establish better guidelines for determining who is eligible for free services.

Indian leaders are not happy with the decision but have agreed to the proposal.

Noel Starblanket, president of the National Indian Brotherhood, says the six-month reprieve has "only bought time" in the dispute that has prompted demonstrations in Edmonton and tollgates on Indian land straddling international boundaries.

"They gave us this delay to buy themselves time through an election," says Starblanket.

Until last September all status Indians received free hospital and medical premium payments, ambulance transportation, eyeglasses, prescription drugs and dental care.

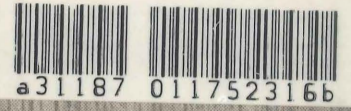
Under the guidelines Indian people earning 50 per cent above the provincial cutoff line for welfare assistance would no longer be eligible for these services.

Indians who have lived off the reserves for more than a year would also be disqualified under the guidelines.

Indian leaders at the meeting pointed out that Indians already have "the highest infant mortality rate, the lowest income, the highest rate of infectious diseases and the lowest life expectancy rate in Canada."

Indian leaders say that free health care is a treaty right. Health Minister Begin says that free health care is not covered by any of the treaties, and that only those too poor to pay for services should receive help, as a kind of social assistance.

CAI IA 59 I 54 V.>



a31187 011752316b



Health Minister Monique Begin receives gift of a blanket donated by B.C. Indian leader George Manuel. Manuel said he hopes the gift will "sensitize" Begin to the urgency of Indian health needs. In the old days thousands of Indian people died after they were deliberately given small-pox infected blankets from whites.

Migratory Birds

U.S. and Canada sign agreement

OTTAWA (CP) — Indians and Inuit could eventually be allowed to hunt migratory game birds year round under an agreement signed between Canada and the United States.

The agreement amends the Migratory Birds Convention, signed by the two countries in 1916, that restricted hunting of most game birds between March 10 and Sept. 1.

Each country now can amend the convention, specifically hunting seasons, to suit individual needs of

specific groups without agreement from the other side.

However, an Indian Affairs sources say it might be several years before the amendments take shape because of land claims and proposed constitutional changes.

Indian and Inuit groups want those issues settled before discussing hunting rights.

"It's possible for either country to introduce limitations or, if they choose, unlimited hunting seasons," an environment Department spokesman said.

In Canada that applies to 300,000 status Indians on reserves, registered under the Federal Indian Act, and roughly 17,000 Inuit in the North.

The 750,000 Metis and non-status Indians are not included in Federal Government plans because they are not under federal jurisdiction, Environment Minister Len Marchand said.

Marchand signed the agreement with Cecil Andrus, United States secretary of the interior.

Marchand, the cabinet's only native representative, said discussions will begin with provincial and territorial governments and native groups to draft new amendments into the legislation.

Noel Starblanket, president of the National Indian Brotherhood called

Reserve lands removed by 'fraud and coercion'

EDMONTON (CP) — Joe Dion says fraud and coercion were used to persuade Alberta Indians to sell 212,000 acres of Reserve land to white settlers between 1897 and 1911.

Dion, President of the Indian Association of Alberta, said the Association is going to try to get the land back by suing the Federal Government for breach of trust.

He said research done for the Association indicates Indian Affairs Department officials were "acting in the interests of the non-natives who wanted the land not in the best interest of the Bands" when they encouraged or pressured Indians to surrender Reserve land.

Most of the land surrendered was prime agricultural land.

Dion said the research shows that one prominent Alberta citizen who gained title to a prime parcel of land at a "very modest price" was Frank Oliver, former Indian Affairs Minister.

Ken Tyler of Ottawa, a researcher under contract to both the Alberta Association and the Federation of Saskatchewan Indians, said a title search shows Oliver's son-in-law

obtained the land from the Michel Band north of St. Albert while Oliver was in office. Tyler said the son-in-law turned the land over to Oliver for \$1 after Oliver left public office in 1914.

"Here you have a group of uneducated Indians who weren't allowed to vote or participate in the political structure of Government being pressured to give up their land," Dion said.

"After the Government had taken millions of acres of land already they still had the bloody gall to go for more.

"That's the whole injustice we're so upset about.

"Basically the Government has a legal responsibility for Indian lands and Indian people, but not only a legal responsibility — they are in a position of trust, where they must act in the best interests of the Band.

"There has been a definite breach of this trust by the Department and by Department officials in persuading Indians to sell their land to white settlers."

The Saskatchewan Federation an-

(continued on page 2)

(continued on page 3)

Canada
Troisième classe
K1A 0H4
Ottawa

Affaires indiennes
et du Nord
Ottawa K1A 0H4
Canada

Per
78
0915
V. 19
No. 11
1979

Services de santé rétablis pour une période de 6 mois

OTTAWA — Le ministre de la Santé, Monique Bégin, dit que les coupures des services de santé des Indiens, effectuées en automne dernier seront annulées et les services rétablis pour une période de six mois, pendant que les Indiens et les groupes d'étude du gouvernement établissent de meilleures directives pour déterminer qui sont les personnes ayant droit aux services gratuits.

Les chefs indiens ne sont pas satisfaits de la décision mais ont accepté la proposition.

Noel Starblanket, président de la Fédération des Indiens du Canada, dit que le sursis de six mois, permet seulement de gagner du temps, dans la querelle qui a provoqué les démonstrations à Edmonton et l'installation de barrières de péage sur les frontières internationales, en territoire indien.

"Ils nous ont accordé ce délai pour gagner du temps, en raison des élections," dit Starblanket.

Jusqu'à septembre dernier, les Indiens inscrits recevaient gratuitement les paiements des primes des

services médicaux et hospitaliers, les frais d'ambulance, les frais d'opticien et de verres correcteurs, les médicaments et les soins dentaires.

Suivant les directives, les Indiens gagnant au-dessus de 50% du montant des subventions provinciales individuelles de bien-être, ne seront plus éligibles pour ces services.

D'après les nouvelles directives, les Indiens qui ont vécu plus d'un an en dehors des réserves, seront aussi disqualifiés.

Au cours d'une réunion, les chefs indiens ont rappelé que les Indiens ont déjà "le taux le plus haut de mortalité infantile, le revenu le plus bas, le taux le plus élevé de maladies infectieuses, et les perspectives de vie les plus courtes au Canada."

Les chefs indiens disent que les soins de santé gratuits, sont des droits acquis par traité. Le ministre de la Santé Bégin dit que la gratuité des soins de santé n'est mentionnée dans aucun traité, et que seulement ceux qui sont trop pauvres pour payer les services, devraient recevoir de l'aide à titre d'assurance sociale.



Monique Bégin, ministre de la Santé, reçoit une couverture en cadeau du leader indien George Manuel. Ce dernier espère que ce présent saura "sensibiliser" Madame Bégin aux besoins urgents de santé des Indiens. Dans le passé, des milliers d'Indiens moururent de variole après avoir reçu des couvertures délibérément contaminées de cette maladie par les Blancs.

Oiseaux Migrateurs

Accord signé entre le Canada & les Etats-Unis

OTTAWA (PC) — Les Indiens et Inuit pourraient éventuellement être autorisés à chasser les oiseaux migrateurs en toute saison, suivant un accord signé entre le Canada et les États-Unis.

L'accord modifie la Convention sur les oiseaux migrateurs, spécialement concernant la saison de chasse, pour satisfaire les besoins individuels d'un groupe spécifique, sans obtenir l'accord de l'autre partie.

Cependant, d'après certaines sources des Affaires indiennes, il pourrait s'écouler plusieurs années avant que l'amendement soit appliqué, à cause des revendications territoriales et des changements constitutionnels proposés.

Les groupes indiens et inuit veulent que ces questions soient réglées avant de discuter des droits de chasse.

Un porte-parole du ministère de l'Environnement a dit que: "Il est possible pour l'un ou l'autre des pays, d'introduire des limitations ou, s'il le désire, des saisons de chasse illimitées."

Au Canada, cela s'applique à 300 000 Indiens inscrits dans les réserves, enregistrés suivant la Loi sur les Indiens et approximativement, 17 000 Inuits dans le Nord.

"Les 750 000 Métis et Indiens

non-inscrits, ne sont pas inclus dans les plans du gouvernement fédéral, car ils ne sont pas sous la juridiction fédérale", a déclaré le ministre de l'Environnement Len Marchand.

Marchand a signé l'accord avec Cecil Andrus, secrétaire d'État à l'intérieur aux États-Unis.

Marchand, seul représentant autochtone au Cabinet, a dit que les discussions seront entreprises avec les gouvernements des provinces et des territoires et les groupes autochtones, afin de préparer les nouveaux amendements qui seront apportés à la législation.

Noel Starblanket, président de la Fraternité des Indiens du Canada, a demandé un moratorium sur les poursuites des chasseurs autochtones.

"D'un bout à l'autre du pays, il y a, dit-il, des cas de poursuite d'Indiens devant les tribunaux."

La convention de 1916 a institué la saison de chasse des oiseaux migrateurs, dans l'idée d'éliminer la chasse du printemps, une des principales raisons de la diminution de la population d'oiseaux.

"Bien que la convention ait reconnu que les Indiens et Inuit ont particulièrement besoin de la ressource que constituent les oiseaux

(suite à la page 12)

Fraudes au début du siècle

EDMONTON (PC) — Joe Dion a déclaré qu'entre 1897 et 1911, on a fait usage de fraude et de coercition, pour persuader les Indiens de l'Alberta de vendre 212 000 acres de terres de réserve à des colons blancs.

Dion, président de l'Association des Indiens de l'Alberta, dit que l'Association va essayer d'obtenir que les terres soient rendues, en faisant un procès au gouvernement fédéral pour abus de confiance.

Il dit que les recherches effectuées par l'Association indiquent que les agents du ministère des Affaires indiennes "opéraient dans l'intérêt des non-Autochtones qui voulaient s'approprier les terres contre l'intérêt des Bandes"; les agents encourageaient ou effectuaient des pressions sur les Indiens pour qu'ils abandonnent les terres des réserves.

La plupart des terres étaient composées de sols agricoles de première qualité.

D'après Dion, les recherches prouvent qu'un citoyen éminent de l'Alberta qui s'est approprié une parcelle de terre de première qualité

pour "une somme très modeste", était Frank Oliver, ancien ministre des Affaires Indiennes.

Ken Tyler d'Ottawa, un chercheur qui travaille sous contrat pour l'Association de l'Alberta et la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, dit que le titre de propriété indique que le gendre du ministre Oliver a acquis la terre de la Bande Michel, au nord de St. Albert, alors qu'Oliver était en fonction. Tyler ajoute, que le gendre a ensuite cédé la propriété à Oliver, pour la somme de \$1.00 après qu'Oliver eut quitté le Ministère en 1914.

"Vous avez là l'exemple typique d'un groupe d'Indiens sans éducation, qui n'avaient pas le droit de vote, ou ne participaient pas aux structures politiques du gouvernement, qui étaient pressurés pour abandonner leurs terres", ajoute Dion.

"Après que le gouvernement eut déjà pris des millions d'acres de terre, ils ont eu le sacré culot de se servir en plus."

(suite à la page 12)



DELEGATION OF CHIEFS AND ELDERS TO VISIT LONDON, ENGLAND

By unanimous vote the General Assembly of the National Indian Brotherhood passed a motion in August, 1974 at Fredericton, New Brunswick that:

"a delegation of Chiefs and Elders from all regions of this country within the next year to visit the British Prime Minister, the British Foreign Secretary, and the Queen, to inform them that the original nations of this country do not want the British North America Act patriated to Canadian soil where the white immigrant governments can further jeopardize the rights of Indian governments"

"to inform Her Majesty and Her First Minister and Foreign Secretary that the patriation of the British North America Act to North America should be denied by Her Majesty and the British Parliament until an agreement is made with the white immigrant governments in Canada to recognize the aboriginal rights of the original people of North America and recognize the rights of the Indian nations therein"

"to tell Her Majesty that the special aboriginal rights and status of North America's peoples must be duly and fully recognized by the Canadian government, even if the British North America Act is not patriated"

"to request that Her Majesty and the British Parliament re-affirm their 1763 commitment to aboriginal rights and the sacred nature of the treaties made with the original people of North America"

Costs: to be paid by each Band through fund-raising, contributions and donations.

Organization: Each Provincial and Territorial Organization has appointed a Senior Coordinator.

Clive Linklater National Coordinator
102 Bank Street OTTAWA, Ontario
K1P 5N4
(613) 236-0673

NATIONAL INDIAN BROTHERHOOD STATEMENT OF PURPOSE FOR CHIEFS & ELDERS VISIT TO ENGLAND

The most critical threat faced by Indians today is the proposed patriation and changing of the Canadian Constitution.

The Canadian Constitution, the British North America Act, clearly states that Indians and Indian lands are the responsibility of the federal government. Nevertheless, the Constitution does not guarantee our inherited aboriginal rights. Unless we take action now, any new or revised constitution may further erode or take away our special status as Indian people.

When the British North America Act was enacted by the British Parliament on July 1, 1867, it became the constitutional framework creating a country called Canada.

This new country was created to benefit immigrants from France and England.

Aboriginal Nations lived in this land for countless generations before the coming of the French and English. But the British North America Act was established without the involvement and consent of these Aboriginal Nations.

The immigrants recognized the sovereignty of the original inhabitants and their ownership of the land. An indisputable example of such recognition is the Treaties signed between the Aboriginal Nations and the British sovereign. These Treaties acknowledge the inherent prior rights of our aboriginal ancestors.

However, there are vast areas of this continent where Indian Nations have never made agreements or Treaties with any other Nations. These areas still remain the domain of the descendants of the aboriginal owners.

The task and the challenge facing Indian people in this country today, is to preserve the sovereign rights and special status of all Indian people, both in Treaty and non-Treaty areas.

The Federal government of Canada has recently proposed to unilaterally change the British North America Act. Just as Indians were not involved in the framing of the original British North America Act, Indians are being shut out of current discussions to change Canada's Constitution.

Based on past experience with successive governments, any changes to the present British North America Act without full Indian participation can only erode our special status and further extinguish our rights.

The federal government proposes to patriate the British North America Act to Canadian soil. The patriated constitution will include an amending formula agreed upon by the immigrant governments.

The visit to England by a delegation of Chiefs and Elders on July 1, 1979 will inform the British Prime Minister, the British Foreign Secretary, and Her Majesty Queen Elizabeth II that the aboriginal nations of this country oppose the patriation of the British North America Act to Canadian soil where the immigrant governments can further jeopardize the rights of Indian nations.

The delegation of Chiefs and Elders will inform Her Majesty and Her First Minister and Foreign Secretary that the patriation of the British North America Act to Canadian soil should be denied by Her Majesty and the British Parliament unless an agreement is made to recognize our aboriginal rights in the constitution.

Any revisions in the constitution must enshrine the continuing and perpetual status for Indian people in Canada guaranteeing rights to:

- full participation as charter members of Canada's Constitution
- Indian political representation for Indian lands
- Indian self-government
- Indian lands and resources
- Health care
- Education
- Hunting, fishing, trapping.

The federal and provincial governments can no longer be allowed to divide and carve up the rights and sovereignty of Indian people and Indian lands between themselves.

We will accept nothing less than the full recognition and participation of Indian Nations in the governing of this country by constitutional means.

INDIAN NEWS

Editor
Howard Bernard

Assistant Editor
Gilbert Oskaboose

A free monthly newspaper published with the assistance of the Department of Indian Affairs and Northern Development. The Indian News is written and edited by Indian people therefore opinions and statements contained within its pages are not necessarily those of the Department. Free expression of viewpoint is invited. Articles may be reproduced providing credit is given this paper.

Indian News
Ottawa, Ontario. K1A 0H4
phone (819) 994-1226

MIGRATORY BIRDS

(continued from page 1)

for a moratorium on prosecutions of native hunters.

"There are cases of Indians being prosecuted in courts right across the country," he said.

The 1916 convention set out the hunting season for migratory birds with the idea of eliminating the spring kill, one of the main reasons for reductions in bird populations.

"Although that convention recognized that Indians and Inuit had some special needs for the migratory bird resource, the original drafters did not fully appreciate the extent and complexity of that need," Marchand said.

While the convention was aimed at preserving bird populations, it aroused native peoples because open

hunting seasons were seen as a right acquired through centuries of practice.

An Indian Affairs spokesman said some native peoples respected the law while others did not.

The hunting rights issue smoldered until a 1964 Supreme Court of Canada ruling that federal legislation over-rides Indian treaties signed with the federal government.

There was a "Leniency Policy" adopted by the department under which few natives were prosecuted for breaking federal hunting law by killing game birds out of season.

But the Manitoba Supreme Court ruled in 1977 that offenders should be prosecuted and if the federal legislation is inadequate, it should be changed, the spokesman said.

"Now that road has been opened," the spokesman said.

Indian Government Development Conference April 3 — 5, 1979 Loews LaCite Montreal, Quebec

The National Indian Brotherhood has begun to initiate its approach toward developing Indian Government into a working reality for Indian people. In conducting an Indian Government Development Conference; it is expected that a common language and understanding of Indian Government will be developed between Indian people.

The Conference will include workshops on the various components of Indian Government such as:

- Sovereignty
- Indian Government Jurisdiction
- Amendments to the Canadian Constitution
- Indian Act Revisions
- Various approaches to Indian Government Development
- United States experience with tribal government presented by Veronica Murdock, President, National Congress of American Indians

The Conference will be attended by Provincial Indian Organizations and Federal Departments. As the Conference is mainly educational, this will facilitate future discussions with the Federal Departments on Indian Government Development.

Any interest Chief, Band Council, or Band member is cordially invited to attend. However, all costs and arrangements must be the responsibility of the individual.

In order to determine the number of participants at the Conference, a pre-registration form is provided.

For further information contact:

Arnold Goodleaf, Special Assistant to the President.
Gail McDonald, Administrative Co-ordinator,
Indian Act Revision Process.

Phone: 613- 236-0673

INDIAN GOVERNMENT DEVELOPMENT CONFERENCE

April 3 - 5, 1979
Loews LaCite Hotel
Montreal, Quebec

Name _____

Band/Organization _____

Address _____

Telephone number _____

Expected date of arrival _____

Expected date of departure _____

Ouverture officielle de l'école de Sabaskong

RÉSERVE SABASKONG — L'inauguration officielle de l'école élémentaire et du gymnase de la bande Sabaskong, a eu lieu le 15 décembre dernier en présence de deux ministres qui ont coupé le ruban rouge.

Le ministre fédéral des Affaires indiennes, M. Hugh Faulkner et le ministre provincial, responsable des Affaires autochtones, M. Rene Brunelle, ont eu l'honneur de couper le ruban avec l'aide de M. John Kelly, président du traité N° 3. Le geste solennel avait été précédé de la cérémonie traditionnelle du calumet, suivie d'un banquet où l'on a savouré des venaisons, du riz sauvage, du poisson, de la volaille et du pain bannock.

L'administrateur de l'école, M. Bob Kelly a annoncé que l'école dirigée par la bande a été ouverte aux élèves le 20 novembre. Soixante-dix élèves ont occupé les classes du nouvel édifice et une vieille salle de classe a été utilisée pour 30 étudiants du

cours secondaire (jusqu'au grade 12).

L'enseignement scolaire sur la réserve signifie que les élèves n'auront plus besoin de se déplacer hors de la réserve, en autobus pour recevoir une éducation fondée sur un style de vie culturelle, auquel ils n'adhèrent pas et dont ils ne veulent pas, a déclaré M. Kelly. Il a ajouté que les étudiants réussissent beaucoup mieux sur le plan académique, maintenant qu'ils travaillent au milieu de leur propre environnement.

L'école et le gymnase sont situés dans deux édifices séparés. L'école comprend trois salles de classe et une bibliothèque. Le MAIN a financé la construction de l'école et la province a financé celle du gymnase.

M. Faulkner a exprimé sa satisfaction de voir la bande s'intéresser sérieusement à la politique du gouvernement fédéral sur le contrôle de l'éducation des Indiens, par les Indiens, et a souligné que les membres de la bande peuvent être fiers de leur réalisation.



De gauche à droite: Gerry Kerr, directeur régional de l'éducation du Ft. Frances; Le chef Peter Kelly de la bande de Sabaskong et Hugh Faulkner, ministre des Affaires indiennes.

Wallin plaide coupable d'abus de confiance

KENORA, ONT. (PC) — Paul George Wallin, un ancien agent du ministère des Affaires indiennes et du Nord, a plaidé coupable, sous deux chefs d'accusation, de fraude et d'abus de confiance.

Wallin, âgé de 62 ans, de Kenora, a eu sa cause renvoyée au 2 mars pour la sentence.

Les accusations ont été portées à la suite d'une escroquerie de \$6 000, au détriment de la Bande indienne de Shoal Lake, concernant un projet de l'Hydro Ontario, à environ 60 Kms à l'ouest de cette communauté.

La Couronne a aussi accusé Wallin, un ancien aide surveillant de construction, d'avoir commis un abus de confiance, en avril 1977, au détri-

ment de la Bande indienne, concernant un contrat d'installation d'équipement, à la fabrique de chaussures de la réserve.

En novembre dernier, Barton Andrew Miller, 34 ans, un conseiller du ministère des Affaires Indiennes à Kenora, a plaidé coupable pour l'accusation de fraude qui avait été portée conjointement contre lui et Wallin.

Les deux hommes avaient été accusés d'avoir obtenu un devis de la firme Rosseau Electric Co-operative, de Rosseau, Minn., pour un projet de construction hydro-électrique dans l'île Windigo, au lac Woods, et d'avoir artificiellement augmenté le coût du contrat.



Verdict de la Cour du Manitoba sur les droits de chasse des Indiens

WINNIPEG (PC) — La Cour d'Appel du Manitoba a déclaré inconstitutionnelle, une interdiction provinciale empêchant les Indiens de chasser pour leur nourriture, dans certains territoires de la Couronne.

Dans un jugement rendu public le mois dernier, le juge Gordon Hall, a soutenu l'appel interjeté par trois résidents de la réserve Indienne Peguis.

Tous trois, Robert Norman Sutherland, Fred Wilson et Thomas Wilson, avaient été condamnés, en octobre 77, pour avoir chassé le chevreuil en dehors de la saison, dans une zone d'aménagement de la faune provinciale, de la région de Interlake.

La loi sur les ressources naturelles

du Manitoba, adoptée à la suite d'un accord fédéral-provincial, stipule que les Indiens peuvent chasser pour leur nourriture, en toute saison, dans tous les territoires inoccupés de la Couronne et sur tous les territoires auxquels ils ont le droit d'accès.

Les hommes avaient été condamnés suivant la loi de la faune du Manitoba, qui stipule que les forêts provinciales, les zones de refuge de la faune et les pâturages communautaires, sont des terres occupées en ce qui concerne les Indiens.

La décision de la Cour d'Appel spécifie que la province n'a pas le pouvoir juridique de réduire unilatéralement les droits accordés aux Indiens dans la Loi sur les ressources naturelles.

Petites nouvelles...

YORK FACTORY, Manitoba

— La Bande indienne de York Factory s'est vu attribuer 2 200 acres de terres de la Couronne, sur les bords de la rivière Aiken, en règlement partiel de ses revendications territoriales.

RIVIÈRE CAMPBELL' C.B.

— Le musée indien, actuellement en construction à Cape Mudge et dont l'ouverture est prévue au printemps, contiendra la seule collection complète au monde de textes écrits sur les Kwakiutl.

FRÉDÉRICTON, N.B.

— Un juge de tribunal de Comté a cassé l'acquiescement d'une femme indienne de Maliseet qui avait été accusée l'année dernière, de pêcher illégalement du saumon dans la rivière St. Jean.

Ce cas, qui fait partie des disputes souvent houleuses entre les Indiens du N.B. et le ministère des pêcheries fédéral, au sujet des droits de pêche des Indiens, va être renvoyé au tribunal provincial pour un nouveau jugement.

CORNWALL, Ont.

— Le Conseil de Bande des Indiens de St. Régis, a temporairement abandonné ses plans d'installation d'une barrière de péage, dans l'île Cornwall, pour recueillir des fonds d'urgence destinés aux soins médicaux.

La décision fait suite à une déclaration du Ministre fédéral de la Santé-Monique Bégin, qui précise que les coupures de services de santé de l'automne dernier sont annulées et que les services sont restaurés pour une durée de six mois, en attendant le nouveau guide que préparent les officiels du gouvernement fédéral et de la communauté indienne.

MONTÉAL, Québec

— Un groupe d'Indiens Cree de la Baie James, a commencé le premier stage d'un programme de formation de trois ans, qui les préparera pour leur rôle d'officiers de police spéciale, dans leur communauté respective, dans le Nord de Québec.

NOUVELLES INDIENNES

Rédacteur
Howard Bernard

Rédacteur adjoint
Gilbert Oskaboose

"Nouvelles indiennes" est un journal mensuel distribué gratuitement et publié avec l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il est rédigé et publié par des Indiens et, par conséquent, les opinions et déclarations qu'ils renferment ne sont pas nécessairement partagées par le Ministère. Les lecteurs sont invités à s'exprimer librement. On peut reproduire les articles de "Nouvelles indiennes", pourvu qu'on lui en attribue le crédit.

"Nouvelles indiennes"
OTTAWA, Ontario K1A 0H4
téléphone (819) 994-1226

Cam Mackie addresses Auditor-General officials

In late January, 15 officials from the Auditor-General's office and 10 officials from the Comptroller-General's office visited the headquarters of the Department for a three-day overview of the Indian and Inuit Affairs Program.

Cam Mackie, Assistant Deputy Minister — Development, presented the historical development and broad overview of Indian administration in Canada. Mackie outlined for the officials some of the problems encountered by Indian people and Department personnel as well as some solutions currently underway to resolve these problems.

"Over the next ten years," he said, "projections are that at least an additional 60,000 to 90,000 Indians will be added to the lists. At present, 157,519 registered Indians are under 19 years of age. By 1989, some 80,028 will be between 20-29 years of age."

"The needs for this age group, in addition to forming new families are: jobs, education or re-training and housing. Failing the provision of jobs, the only alternative seems to be social assistance with all its destructive implications."

Mackie went on to say that "as a Program comprised of skilled personnel accustomed to handling Canada's 'Indian problem', even jointly with Indian people, we cannot within present resources plan for any change."

Although the prospect is bleak, he told them "there is going to be no significant impact on the projected lifestyle of Canada's Indian people without an increase in resources. The problems which have accumulated over the last century," he said, "are monumental."

The resources which are available must be used to maximum advantage and address the priorities set by Indian people. "The demand for more self-government by Indians," Mackie said, "is justified and we are attempting to move in that direction through legislative change in the INDIAN ACT."

Although involvement of Indian people is an important step forward, the budget limitations placed on the Department hamper band planning.

Mackie pointed out that "Indian bands are not in a position to plan for programs which, while they may be necessary, do not yet exist, that is, they cannot decide to have their own police force, their own fire hall with fire trucks, their own high school, etc. *unless this program or funds for it are available through their district or regional office.* They cannot build all the houses they need; create jobs for the unemployed or even encourage post-secondary education — *unless the funds are available.*"

"Given all of the financial, legal and administrative constraints on Indian life," he said, "how can Indians or the Department plan and hope to succeed" in resolving the very pressing problems which exist.

Mackie went on to say that "the proposed revisions to the INDIAN

ACT promise to strengthen tribal government and give Indians more self-government on the reserves. To exercise this right, however, will require much more flexibility on the part of Government. This is not to say they should not be accountable," he said, "but to caution that administrative flexibility is required and desirable if Indians are to be allowed to develop into self-sustaining members of this society."

Mackie went on to explain the approach taken by Department officials in the administration of Indian programs. He said, "what the federal government is committed to, and what the program has tried to implement, is a partnership approach . . . What this means, in reality, is a policy of consultation in a sustained way with Indian bands and Indian associations to bring Indian programs more in line with Indian aspirations."

"The isolationist approach to planning and implementing Indian programs without the benefit of Indian input, I hope," he said, "is a thing of the past. What we hope to achieve with this new approach is a more coordinated, sustained and rational approach to resolve the real problems of Indian life in Canada. We are doing today what should have been done a hundred years ago," he said, "that is, give Indians a voice in the administration of their affairs."

Indians have a very natural suspicion of bureaucrats, "What the government needs, and what the Program needs is more credibility in the eyes of Indian people, some of which can be gained through administrative and legislative change in consultation with Indians and measurable results which will directly benefit Indian people."

The Canadian public, he said, has a great deal of influence — or can have — over Indian programs and policies.

On this score, he said, "the next ten years will see more support by the Canadian public for the Indian 'cause', especially as it views for itself the deplorable conditions on Indian reserves across Canada."

"The Canadian public is largely influenced through the media, movies, history, myth and stereotype. All of these play some role in creating and sustaining the public's perception of Indians — and they react accordingly to government initiatives to assist Indian people."

Mackie drew a comparison for the Auditor-General officials and outlined that, in fact, the Indian and Inuit Program has not grown as fast or as large as other federal departments. The average growth rates for departments over the last five years was 130% — the Indian program, 73%.

"Over the coming years we will have to discover imaginative and new approaches to assist Indian people in developing their proper place in our society," he said. "This will involve legislative and administrative change, and it may mean better efforts to tap resources of provincial governments and other federal departments."

"The last decade has seen a proliferation of Indian programs inside other federal departments. These have had some impact on Indian life in Canada — but not enough to check the rising tide of Indian problems."

Mackie said "Indians still have a mortality rate than other Canadians. Indians still have a higher proportion of poor housing. Indians still have an unemployment rate matched only in the poorest of nations. The problems that Indians live with in this century are almost endless and certainly deplorable. To resolve them, with Indians, will take more than good will — to resolve them will require substantial resources, proper planning, tight management and administrative flexibility."

In his closing day remarks to the Auditor-General and Comptroller-General officials, Mackie said he and his officials had left themselves "open and vulnerable" through their candidness. What we are seeking, he said, is "excellence".

The Indian program has a dual responsibility — first to Parliament and secondly to Indians. We are unique in the federal government because we are the only department "with a sense of commitment to the people we are serving."

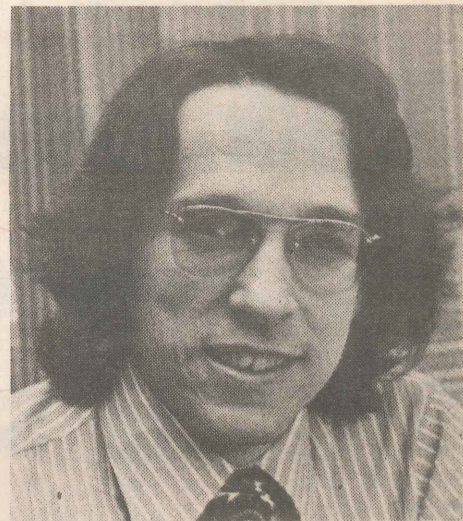
Liquor smuggling

Chief resigns, no support

SANDY LAKE, ONT. (CP) — Solomon Fiddler has resigned as chief of the 1,500-member Sandy Lake Indian band, citing lack of support in trying to solve alcohol and other problems in the community 240 kilometres northwest of Thunder Bay.

Fiddler said in a weekend interview that alcohol is being smuggled into the reserve, where alcohol sales are banned, and sold at a profit.

Provincial police have been notified but can do little because the li-



"Everyone thinks they can do our job better than we can," he said. There are those in the federal government who believe Indian administration during a period of uncertainty over "Indian rights" is a clear cut matter of going to court and getting a decision one way or the other. "It's not as simple as that".

"Our strategy," he said, "is to invest our capital, energy and human resources in such a way as to get the highest pay-off."

"We are dealing with an uneven evolutionary process" he said because Indians are spread from Prince Edward Island to Vancouver with many located in isolated and rural settings.

He said the Department "is getting a handle on Indian aspirations" and is attempting to go in the direction Indian people want through revisions to the INDIAN ACT and devoting time and energy in socio-economic development issues.

quor is flown to trap lines, then smuggled to the reserve at night by snowmobile.

John McKay, one of two special constables at the reserve, said alcohol is a serious problem but that the force's main responsibility is prosecution of persons who are intoxicated or who have liquor on the reserve.

Thirty to 40 such charges are heard at court sessions held every three months.

No date was announced for election of Fiddler's successor.

direct fraud and forgeries perpetrated by the two Deputy Ministers; threats of starvation, RCMP intervention and broken promises of land trades.

In Alberta, the Enoch Band of Stony Plain is taking its case of surrendered land to the Federal Court of Canada in an attempt to gain compensation for 9,113 acres near Edmonton.

Dion said Association research shows the Enoch Band was pressured by the local Indian agent and local politicians to give up the land to white settlers and businessmen for development.

In a paper summarizing their findings, researchers say:

"None of the surrender terms met any known or stated need of the Band; the sale seems to have been of greatest benefit to the buyers and the Town of Edmonton."

LANDS REMOVED

(continued from page 1)

nounced Wednesday that it is seeking compensation for almost 417,000 acres of land surrendered by Indians in that Province during the same period.

TWO ACCUSED

The Federation alleges two successive Deputy Ministers of Indian Affairs conspired with other Government officials to fraudulently acquire land on four different Reserves.

Federation Vice-President Sol Sanderson has called for negotiations with the Federal Government to replace the land.

Tyler said the Saskatchewan land surrenders were obtained through

Cam Mackie s'adresse aux officiels de l'Auditeur Général

A la fin de janvier, 15 officiels du bureau de l'Auditeur général et 10 officiels du bureau du Contrôleur général ont rendu visite au siège social du Ministère, pour effectuer une revue synoptique de trois jours, du programme des Affaires indiennes et inuit.

Cam Mackie, Sous-ministre adjoint au développement, a exposé le développement historique et présenté un large tour d'horizon synoptique de l'administration indienne au Canada. Mackie a fait ressortir pour les officiels quelques-uns des problèmes auxquels font face les Indiens et le personnel du Ministère, ainsi que certaines solutions en cours d'application pour les résoudre.

"Au cours des dix prochaines années, a-t-il dit, les projections indiquent que nos listes s'augmenteront d'au moins 60 000 à 90 000 Indiens. Actuellement, 157 519 Indiens inscrits ont moins de 19 ans. En 1989, environ 80 028 seront âgés de 20 à 29 ans."

"En plus de la fondation de nouvelles familles, les besoins pour le groupe de cet âge sont: les emplois, l'éducation ou le recyclage et le logement. Faute d'emplois, la seule alternative paraît être l'assistance sociale, avec toutes ses implications destructives."

Mackie a poursuivi: "Notre programme est composé d'un personnel entraîné, habitué à régler les affaires du 'problème Indien' du Canada, or, même conjointement avec les Indiens, nous ne pouvons pas envisager de changements avec les ressources dont nous disposons."

Les perspectives sont ternes et il a précisé: "Il n'y aura pas d'impact significatif du changement de style de vie projeté par les Indiens du Canada, s'il n'y a pas d'augmentation des ressources. Les problèmes qui se sont accumulés au cours du dernier siècle sont monumentaux."

Les ressources disponibles doivent être utilisées avec le maximum d'efficacité, face aux priorités établies par les Indiens. "La demande d'autogouvernement accru, pour les Indiens est justifiée, a dit Mackie," et nous essayons de nous diriger dans cette voie en apportant un changement législatif à la Loi sur les Indiens."

La participation des Indiens constitue un progrès important, cependant, les limitations budgétaires que subit le Ministère, entravent les plans des Bandes.

Mackie a fait remarquer que "Les Bandes indiennes ne sont pas en mesure de planifier des programmes qui, bien qu'ils soient nécessaires, n'existent pas encore, c'est-à-dire, qu'elles ne peuvent décider d'avoir leur propre corps de police, leurs propres casernes de pompiers avec leurs camions d'incendie, leurs propres écoles secondaires, etc., à moins que ces programmes ou fonds nécessaires soient fournis par leurs bureaux de district ou régionaux. Elles ne peuvent construire toutes les maisons dont elles ont besoin; créer des emplois pour les chômeurs, ou même encourager l'éducation post-secondaire, à moins que les fonds soient disponibles."

"Étant donné les contraintes financières, légales et administratives imposées à la vie des Indiens, dit-il, comment les Indiens ou le Ministère peuvent-ils espérer mener leurs plans à bien", tout en résolvant les problèmes très urgents qui subsistent.

Mackie a ajouté que "les révisions proposées de la Loi sur les Indiens, promettent de consolider le gouvernement tribal et de donner aux Indiens plus d'autonomie gouvernementale sur les réserves. Pour exercer ce droit, il faudra beaucoup plus de flexibilité de la part du gouvernement. Ceci ne veut pas dire qu'ils n'auront pas à rendre des comptes, dit-il, mais la prudence dans la flexibilité administrative sera requise et désirable, si l'on permet aux Indiens de se développer au sein de cette société en tant que membres subsistant d'une manière autonome."

Mackie a poursuivi en expliquant la façon dont les officiels du ministère envisagent l'administration des programmes indiens. "Ce que le gouvernement fédéral est engagé à faire, et ce que le programme a essayé de mettre en application, c'est d'envisager une association... cela veut dire en réalité, l'adoption d'une politique de consultation suivie avec les Bandes indiennes et les Associations d'Indiens, afin d'orienter les programmes indiens en fonction de leurs aspirations."

"L'approche isolée, pour planifier et mettre en vigueur les programmes indiens, sans leur participation effective, est, je l'espère dit-il, du domaine du passé. Ce que nous espérons obtenir avec cette nouvelle approche, c'est qu'on envisage les solutions des vrais problèmes de la vie des Indiens au Canada, d'une façon plus coordonnée, soutenue et rationnelle. Nous faisons aujourd'hui ce que nous aurions dû faire il y a cent ans passés, c'est-à-dire, permettre aux Indiens de se faire entendre dans l'administration de leurs affaires."

Les Indiens soupçonnent beaucoup les bureaucrates. "Le gouvernement a besoin, ainsi que les programmes, de plus de crédibilité aux yeux du peuple indien; crédibilité qui pourrait être obtenue grâce à un changement administratif et législatif, en consultation avec les Indiens et une évaluation des résultats qui profiteraient directement au peuple indien."

"Le public canadien, dit-il, a une influence considérable, ou peut l'avoir, sur les programmes et les politiques des Indiens.

"Sur ce chapitre, dit-il, au cours des dix prochaines années, le public canadien soutiendra beaucoup plus la 'cause' des Indiens, spécialement du fait qu'il voit par lui-même les conditions déplorables des réserves indiennes, d'un bout à l'autre du Canada."

"Le public canadien est largement influencé par les organes d'information, les films, l'histoire, les mythes et les clichés. Tout cela joue un certain rôle dans la création et la permanence de la perception des Indiens qu'a le public; et il réagit en

conséquence aux initiatives du gouvernement pour aider les Indiens."

Mackie a brossé une comparaison à l'intention des officiels de l'Auditeur général et a fait ressortir qu'en fait, les programmes indiens et inuit ne se sont pas développés aussi rapidement et en importance, que les programmes des autres ministères fédéraux. Le taux de moyenne de croissance pour les ministères, au cours des cinq dernières années était de 130% — pour le programme Indien: 73%.

Au cours des prochaines années, il nous faudra découvrir de nouvelles idées, pleines d'imagination, pour aider le peuple indien à développer sa propre place au sein de notre société, a dit Mackie; cela comprendra des changements législatifs et administratifs, cela signifie qu'il faudra peut-être faire de plus gros efforts pour obtenir des ressources de la part des gouvernements provinciaux, ainsi que d'autres ministères fédéraux.

"Au cours des dix dernières années, il y a eu une prolifération de programmes indiens au sein d'autres ministères fédéraux. Cela a provoqué certains effets sur la vie des Indiens au Canada, mais l'impact a été insuffisant pour enrayer la vague de problèmes qui submerge les Indiens."

"Mackie a dit que "les Indiens ont encore le taux de mortalité le plus élevé de tous les Canadiens. Ils ont la plus grande proportion de logements insalubres. Les Indiens ont un taux de chômage qui n'est dépassé que par les nations les plus pauvres. Les problèmes que vivent les Indiens dans ce pays sont presque sans fin et certainement déplorables. Pour les résoudre, avec les Indiens, cela exigera plus que de la bonne volonté; pour les résoudre, il faudra des ressources substantielles, une planification adéquate, une gestion économique et une administration flexible."

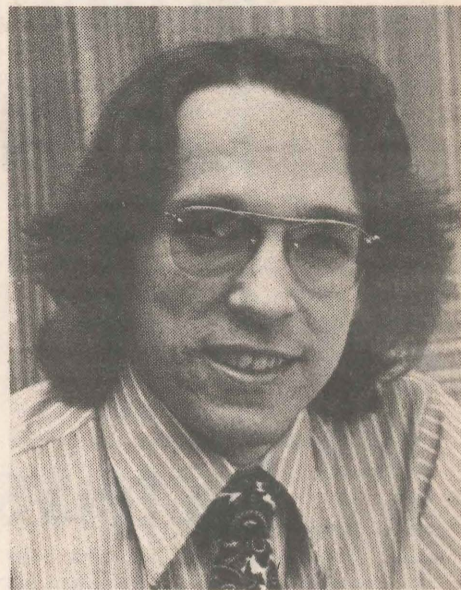
Dans sa dernière remarque du jour, adressée aux officiels de l'Auditeur général et du Contrôleur général,

Harrigan, nouveau directeur général

OTTAWA (le 24 janvier 1979) — Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Eugène Harrigan de Toronto au poste de directeur général des affaires indiennes pour la Région de l'Ontario. M. Harrigan entrera en fonction le 29 janvier 1979.

En qualité de directeur général de la Région de l'Ontario, M. Harrigan sera chargé de la prestation de services auprès de 65 000 Indiens répartis dans 11 districts relevant des Affaires indiennes. Il devra également coordonner et diriger les activités de quelque 870 fonctionnaires.

M. Harrigan jouit d'une vaste expérience qu'il a acquise à la Direction générale de la création d'emploi de la



Mackie a déclaré que ses collaborateurs et lui-même étaient demeurés ouverts et suggestibles, en toute franchise. "Ce que nous recherchons, dit-il, c'est l'excellence."

Le programme indien a une double responsabilité, l'une vis-à-vis du Parlement, l'autre, vis-à-vis des Indiens. Notre situation est unique au gouvernement fédéral, car nous sommes le seul Ministère "qui ait l'impression d'avoir un mandat particulier vis-à-vis des gens qu'il sert."

"Chacun pense qu'il pourrait faire notre travail mieux que nous, dit-il; certains croient, au gouvernement fédéral, que l'administration des affaires indiennes, durant une période d'incertitude sur "les droits des Indiens", est toute simple et se résume à soumettre les problèmes au tribunal qui décide d'une façon ou d'une autre... "Ce n'est pas aussi facile que cela."

"Notre stratégie consiste, dit-il, à investir notre capital, nos ressources en énergie et en hommes, de façon à en retirer les meilleurs résultats."

"Nous avons affaire à un processus d'évolution variable, car les Indiens sont disséminés de l'Île du Prince Édouard à Vancouver, et plusieurs sont isolés dans des endroits ruraux."

"Le Ministère, a-t-il dit, commence à se familiariser avec les aspirations des Indiens et essaye de s'orienter vers les aspirations des Indiens, en obtenant des révisions de la Loi sur les Indiens et en consacrant du temps et de l'énergie aux questions de développement socio-économique."

Commission de l'emploi et de l'immigration où il était Directeur.

Depuis 1975, M. Harrigan planifiait, promouvait et contrôlait les activités du programme fédéral de création directe d'emplois dans tout l'Ontario.

En 1974, il agissait en qualité de chef de la Direction générale des programmes spéciaux de la CEIC et veillait à la conception et à la mise en vigueur de programmes destinés à aider les résidents ontariens éprouvant certaines difficultés à se trouver ou à garder un emploi sur le marché du travail.

M. Harrigan est né à Londonderry, Irlande du Nord. Il a terminé des études à l'université Queen's (Irlande du Nord) ainsi qu'à l'université York (Toronto).

SPECIAL REPORT

Traditional Indian Health and Nutrition

Forgotten Keys

to Survival

into the 21st Century

by RAY OBOMSAWIN

Raymond Obomsawin is a 28 year-old Abenaki from the Odanak Indian Reserve in Quebec, midway between Montreal and Quebec City.

He went to Kingsway College in Oshawa, Ontario and continued his education at Southern Missionary College in Tennessee, USA. He has done post-graduate studies in herbal and traditional therapies.

He is currently Health Co-ordinator for the National Indian Brotherhood and chairman of the National Commission Inquiry on Indian Health.

Even as the heavens are populated by millions of stars, planets, moons and system — all under precise law — so too our earth with its teeming diversity of plant, animal, and human life finds itself placed and maintained under established, inviolable natural laws.

To a great degree, these laws and the related balance(s) of all the components in nature, were the daily science of Indian peoples. For thousands of years North American Indians understood in both theory and practice, such principles of modern plant and nutrition science as photosynthesis, and the body's necessity for mineral trace elements.

The native North American, by virtue of his primary culture and lifestyle, was an expert at identifying, gathering and utilizing the edible and healing plants of his environment. Through successive generations this traditional knowledge of plant usefulness grew and expanded. Only with the intrusions of the European settlers, with the impositions of a foreign lifestyle, was this vital knowledge all but wiped from the Indian mind. In the powerful encroachments of techno-materialistic Euro-Civilization, Indian self-sufficiency with its "natural" culture was supplanted by a new and ultimately damaging dependence on alien ways and goods. Today the Indian people pay an enormous price for many of the things that the white man offers.

About the year 1800, the height of the average European male was roughly 5'2" tall, while the agricultural Iroquoian male of that same period averaged in excess of six feet. In Europe throughout the long "Dark Ages" period, whole populations were decimated by the ravages of divers plagues and other diseases while in the pre-colonial Americas *infectious and chronic disease was virtually non-existent.*

Out of well over 30,000 catalogued diseases, only 87 were known to exist, and then only rarely among the Indian people of this continent. Why the vast difference? It is an inescapable conclusion that the almost total absence of fresh fruits and vegetables in the European diet must have been a major critical factor. Dried (and later refined) grains (bread), domesticated meat and dairy products were their primary food staples.

The Indian person of today should be justifiably proud of the enormous contributions his ancestors made to the knowledge, science and health of the world, in the fields of agriculture and nutrition.

In the Americas under Indian agriculture originated a most wonderful variety of food stuffs. To name only a few of the major products of cultivation — potatoes, tomatoes, cucumbers, peppers, lima and kidney beans. In the tropics we find the pineapple, persimmons, mangos, avacado, papaws, cassava, vanilla, cocoa, and cashew nuts.

Agricultural science in many areas utilized modern day farming techniques including fertilization, irrigation, cross breeding, and crop rotation.

Many other foods commonly eaten today were gathered directly from the land. These included onions, currants, rosehips, strawberries, blackberries, blueberries, raspberries, artichokes, garlic, asparagus and sunflowers.

Alma Hutchens in her standard work on **Indian Herbage of North America** states: "Our original Americans lived a life of natural dependence in the forests, plains and coastal regions, and existed festively for many generations. Depending on the area . . . berries of all kinds were eagerly gathered in the spring and eaten by everyone as a spring medicine . . . and as a general blood builder."

"Cranberries were a favourite autumn food and were also considered as blood and liver boosters . . . nuts were a main source of high nutrition and they used them for making nut bread or crushing them and adding water for nut milks. Acorn and dandelion roots were roasted, pounded and sprinkled over other cooked roots. Pond lily roots are one of the most widely known food roots on the continent, and were eaten from eastern Canada to the Pacific Coast. Milkweed roots were gathered while the dew was still on the leaves, and a root sugar prepared from them. The white portions of hardwood ashes were used for salt. Apples and other fruits and vegetables were stored in barrels and buried in winter pits. Some were sliced, strong and dried for later use.

Man esteems himself happy when that which is his food is also his medicine. The Indians at one time were a people of complete accord, for they practised it daily in many ways," writes Hutchens.

Virginia Scully writes that: "When the Indian traveled, . . . fastened before him was . . . hardtack to be eaten with his pemmican, a cake made of ground meat and dried berries.



"The Indians used berries and fruits generously, drying quantities for winter. Their teas were delicious and, when on the trail, they did not drink questionable water but boiled it, tossing in a bunch of herbs they had brought with them to make a tea. Their honey sweetened fruit drinks (always non-alcoholic) were delicate and cooling. For all this, they gave thanks . . ."

Referring to the agricultural Indians of southwestern North America, historian Wharton James wrote in 1908 that "before the Indian began to use the white man's foods, (he) was perforce compelled to live on a comparatively simple diet. His choice was limited, his cooking simple. Yet he lived in perfect health and strength . . . he attained a vigor, a robustness, that puts to shame the strength and power of civilized man . . . The Indian living his simple life, was compelled to be content with the maize, beans, pumpkins

and melons of his fields, the peaches of his orchards, the wild grass seeds, nuts, fruits and roots he could gather, and the products of his traps, or the chase."

An article taken from **Akwesasne Notes**, Early Autumn 1973, states that "A University of New Mexico School of Medicine survey was discovered that malnutrition among Indians of that state would not exist if Indians were eating their traditional foods". In the same article we find that *"medicine people say that a return to the foods that belong here, and are given by the creation, will return native people to a new strength."*

The contemporary writings of Dr. Otto Schaeffer clearly confirm that for the Indians and Inuit of Northern Canada, the same principle of better health through traditional food superiority, holds true.

Early contact historians suggest that as a rule Indian people ate their foods as close to the natural state as possible. It is fair to conclude from all evidence that a very high proportion (up to 80%) of foods were eaten without cooking. Of course this practice was more common in the summer and fall.

Ellen White, a nutrition expert, once wrote "much cooking has filled the world with chronic invalids." Herbert Shelton (Ph.D.), has this to say: "Man alone, of all creatures on earth, resorts to the black art of cooking to spoil the products of nature before he introduces these into his digestive tract."

"The chemical effects of cooking have been thoroughly studied and it is well known that cooking is destructive of food values. Cooking coagulates proteins, deaminizes some amino acids, caramelizes sugars, breaks up fats into free fatty acids, destroys vitamins and enzymes, chemically renders mineral salts non-usable, leeches substances from foods, makes most foods less digestible, and alters their taste, rendering most of them unpalatable." His thesis is that "living foods" are crucial to sustain the highest level of physical life."

(continued on page 5)

RAPPORT SPECIAL

La Médecine et l'Alimentation Traditionnelle Indienne

Facteurs Ignorés pour la Survie au 21^{ème}, Siècle

par RAY OBOMSAWIN

Raymond Obomsawin est un Abénaki âgé de 28 ans de la réserve indienne d'Odanak, située à mi-chemin entre les villes de Montréal et Québec.

Il a fait ses études au collège Kinsway d'Oshawa en Ontario et continua son éducation au Collège "Southern Missionary" du Tennessee aux États-Unis.

Il a aussi fait des études post-universitaires en thérapeutique traditionnelle des plantes.

Il est présentement co-ordonnateur des recherches sur la santé pour la Fraternité des Indiens du Canada et président de la Commission d'Étude nationale sur la santé des Autochtones.

Tout comme l'univers est peuplé de millions d'étoiles, de planètes, de lunes et de systèmes solaires, suivant des lois bien précises, notre terre grouillante de diverses formes de vie, végétale, animale et humaine, se trouve gouvernée par des lois naturelles, bien établies et inviolables.

Pour une large part, ces lois et les composantes qui maintiennent leur équilibre dans la nature, faisaient partie de la science que les Indiens pratiquaient quotidiennement. Durant des milliers d'années, les Indiens d'Amérique du Nord ont maîtrisé, en théorie et en pratique, les principes modernes qui gouvernent la science des plantes et de la nutrition en tant que photosynthèse, ainsi que les besoins du corps en petites quantités d'éléments minéraux.

En principe, l'Autochtone d'Amérique du Nord, en vertu de sa culture fondamentale et de son style de vie, était un expert dans l'identification, la récolte et l'utilisation des plantes comestibles et médicinales de son environnement. A travers les générations, cette connaissance traditionnelle de l'utilisation des plantes s'est accrue et étendue. C'est seulement avec l'intrusion des colons européens et l'imposition d'un mode de vie étranger, que cette connaissance vitale fut presque complètement effacée de la pensée des Indiens. Du fait de l'empiètement considérable de la civilisation européenne technomatérialiste, l'auto-dépendance des Indiens, tout comme leur culture, furent supplan-

tées par une nouvelle et en fin de compte, extrêmement dommageable, dépendance sur la façon de vivre et les nouveautés étrangères. De nos jours, l'Indien paye un prix énorme pour beaucoup de biens que lui offre l'homme blanc.

Aux environs de 1800, la taille moyenne de l'homme européen était à peu près de 5'2", alors que celle de l'agriculteur Iroquois était en moyenne supérieure à 6'. En Europe, au cours d'une longue période ténébreuse, des populations entières étaient décimées par les ravages de divers fléaux et maladies, alors que dans l'Amérique pré-coloniale, les maladies infectieuses et chroniques étaient virtuellement inexistantes. Parmi les 30,000 maladies cataloguées, 87 seulement étaient dépistées à cette époque, et très rarement chez les Indiens d'Amérique du Nord. Pourquoi cette différence considérable? La conclusion inéluctable est que l'absence quasi-totale de fruits frais et de légumes dans la diète des Européens a dû constituer un important facteur dangereux. Les grains (pain) séchés (plus tard raffinés) et les viandes d'animaux domestiques, ainsi que les produits laitiers, constituaient leur alimentation de base.

Les Indiens d'aujourd'hui devraient être fiers de la contribution énorme que leurs ancêtres ont apportée dans les domaines des connaissances, des sciences et de la santé, et particulièrement dans l'agriculture et dans la nutrition.

Dans les Amériques, sous la domination indienne, l'agriculture a

donné une variété merveilleuse de produits alimentaires. Pour ne nommer que quelques-uns de ces produits de culture, citons les pommes de terre, les tomates, les concombres, les poivrons, les haricots verts et les flageolets. Dans les régions au climat plus tropical, on trouve l'ananas, le plaqueminier, la mangue, la cerise de barbade, l'avocat, la papaye, le manioque, la vanille, le cacao et la noix de cajou.

Dans plusieurs régions, la science agricole comprenait les méthodes modernes de culture, y compris l'amendement, l'irrigation, les croisements et la rotation des récoltes.

Plusieurs aliments consommés de nos jours, étaient alors récoltés directement des terres à l'état sauvage. C'était les oignons, les groseilles, les églantines, les fraises, les mûres, les bleuets, les framboises, les artichauts, l'ail, les asperges et le tournesol.

Alma Hutchens, dans son ouvrage classique sur l'herborisation indienne (Indian Herbarology of North America) déclare: "Nos Autochtones américains menaient une vie de dépendance naturelle dans les forêts, les plaines et les régions côtières et ont joyeusement vécu ainsi durant plusieurs générations. Suivant les régions, les baies de toutes sortes étaient récoltées au printemps, et chacun en absorbait comme médicament du printemps... et comme reconstituant sanguin."

étaient consommées depuis l'est du Canada jusque sur la côte du Pacifique. Les racines d'herbe à lait étaient récoltées alors que les feuilles étaient recouvertes de rosée, on préparait alors du sucre avec les racines. La partie blanche des cendres de bois dur et certaines feuilles étaient utilisées comme sel. Les pommes ainsi que d'autres fruits et légumes étaient placés dans des barils et mis à l'abri dans des puits pour l'hiver. Certains étaient tranchés, pressés et séchés, pour être utilisés plus tard.

"... L'homme se considère heureux quand son alimentation peut être à la fois considérée comme son médicament. Les Indiens étaient en parfaite harmonie avec cet adage, ils le mettaient en pratique chaque jour de diverses façons."

Virginia Scully écrit que: "Lorsque l'Indien voyageait, il emportait avec lui dans un paquet... des graines séchées pour manger avec son pémican, un gâteau de viande hachée et ses baies séchées."

Les Indiens utilisaient beaucoup de baies et de fruits qu'ils faisaient sécher pour l'hiver. Leur thé était délicieux et en chemin ils ne buvaient pas d'eau douteuse, mais la faisaient bouillir en y ajoutant des herbes qu'ils utilisaient comme thé. Leurs boissons aux fruits, adoucies de miel (toujours sans alcool), étaient d'un goût délicat et rafraichissantes. Ils rendaient grâce pour tout cela..."



Les canneberges étaient le met favori de l'automne et aussi considérées comme un reconstituant pour le sang et le foie... les noix étaient une source importante d'alimentation consistante, utilisées pour faire du pain, ou écrasées, additionnées d'eau, pour faire du lait de noix. Les glands et les racines de pissenlits étaient torrifiés et moulus pour soupoudrer d'autres racines cuites. Les racines de lys des étangs sont parmi les plus connues des racines comestibles du continent et elles

Concernant les Indiens agriculteurs du sud-ouest de l'Amérique du Nord, l'historien James Warthon écrivait en 1908 que: "Avant que l'Indien commence à utiliser les aliments de l'homme blanc, il était forcément obligé de vivre avec une diète comparativement simple. Son choix était limité et sa cuisine simple. Il était cependant en parfaite santé, fort, atteignant une vigueur et une robustesse humiliantes pour l'homme civilisé. Vivant simplement, il était contraint de se satisfaire de

(suite à la page 5)

Nutrition



Dr. Weston Price, a Cleveland dentist, one of the world's great nutritionists, author of the classic **Nutrition and Physical Degeneration**, travelled the breadth of the earth studying the eating habits of primitive peoples. He conducted comparative studies on their teeth, dental arches, bone structures etc. and was amazed at their freedom from disease, their energy, vitality, endurance, and their length of life. His worldwide research which included isolated Indian and Inuit people in Canada, overwhelmingly confirmed that unprocessed foods close to nature, was the elemental key to preventing all forms of physical and mental degeneration.

Paul Bragg, an osteopathic physician and physical culturist, commonly called "The healthiest man in America", conducted similar research throughout this century, confirming Dr. Price's findings. (Unfortunately Dr. Bragg, aged 98 years, was recently killed in a surfing accident in Hawaii). He synthesizes his conclusions as follows: "My own researches among primitive people living away from civilization parallels that of Dr. Price.

"I found all types of people living in all sorts of climates who were disease free, vigorous at advanced ages, with powerful bodies, perfect teeth, eyes, ears and vital organs."

"... The diets of these primitive peoples showed wide variety but they all had an important nutritional factor in common: They ate foods which were natural to their particular environment."

"All the food of these primitive peoples were grown in nature's way... free from artificial commercial fertilizers, poisonous sprays and pesticides. They ate no canned or processed... foods. Except for raw milk drinkers, very few of those studied used dairy products... and their cholesterol count was low... they did not use tobacco in any form. They drank no alcohol, coffee, tea, chocolate or cola drinks."

"These primitive peoples... were uncontaminated by civilization. Living as nature intended them to live, they were free from the miseries and diseases that plague civilized man."

"We are always hearing what civilization is doing for us but we seldom, if ever, hear what it is doing to us.

"Whole races have been wiped out and are being wiped out after intro-

duction of the dead, devitalized diet called "civilized". In my life time, I have witnessed the almost utter destruction of the noble Hawaiian race from this cause."

"Among the Hawaiians who maintained their native diet, dental cavities or carries were only 2%."

DIET OF DEATH

"In contrast those who had adopted the white man's diet of refined white flour products, refined white sugar, white rice, processed meats (such as hot dogs and luncheon meats) commercial dry cereals and canned goods showed 60 to 80% tooth decay. Many were suffering from degenerative diseases."

"The effects of our Western civilizations diet of death on other races is more rapid and therefore more apparent than what we are doing to ourselves. But the white man is eating his way out of existence. He is committing slow suicide on a racial scale."

Denis Burkett (M.D.) speaking at a Longevity Institute Seminar, January 14, 1977 stated: "It is a sobering thought to think that the many, if not most, of the diseases filling our hospital beds are potentially preventable. I hope to give you some evidence on which I base this statement. Diverticular disease is the commonest disease of the intestine in the Western countries, it affects about one person in three after 30 (approximately 50 million North Americans). None at all in rural Africa. The commonest adult emergency operation is appendicitis (as for)... those living in the traditional manner, I was in a missionary hospital with a missionary friend of mine, and after 34 years, he is still waiting to do his first appendectomy. I was with another doctor in Africa, who after 20 years had yet to see his first case of appendicitis.

Cancer of the large bowel is our most common after cancer of the lung. It is more commonly related to economic development than any other form of cancer. Always rare among traditionally living people, Hiatus Hernia is the commonest disorder of the stomach — affecting one in five. I wrote a paper on this some years ago with a friend of mine who

was the only thoracic surgeon at an East Africa University (hospital). In eight years he never saw an African with hiatal hernia."

"Heart disease is the commonest cause of death in the Western world. One case has been seen in 15 million East Africans — virtually non-existent. 1/3 million gall bladders are taken out every year in the U.S. This works out to an average of 1,000 every day, except Sunday. I only removed two gall bladders in my 20 years in Africa."

Dr. Burkett named several other common degenerative diseases (varicose veins, hemorrhoids, diabetes, obesity and constipation) all practically non-existent, to those living in a traditional manner.

He went on to say "The above diseases are more than a hundred times commoner in the West. Now, let's look at the population of blacks in industrial South Africa. They have the same prevalence of these diseases as we do in America. So we cannot say these diseases are due to the color of the skin. They are due to the way we live... These diseases get worse from rural Africa to Westernized Africa.

Today it can be said that tens of thousands of Indian people in Canada subsist largely on products that are demonstrably destructive to their physical, mental and spiritual strength and development. The indiscriminate sale and promotion of junk foods, refined sugar, flour, soda pop, artificials, and other processed foods that are devoid of the protection, and life giving properties inherent in traditional whole foods is, putting it mildly, a national crime and disgrace.

DISEASES RARE

Otto Schaefer (M.D.) veteran physician to Canada's northern Indian and Inuit confirms that "... obesity, excess fat and cholesterol levels in blood and tissues, gall bladder disease and adult-onset diabetes... all diseases typical of affluent Western societies... were either absent or rare in traditional American natives but during the last generation have reached rates of prevalence... far exceeding that in whites."

"Game and fish, native plants and

berries once provided high protein, rich vitamin A and C diets which were also low in fat. But that has been replaced largely by junk foods... sweet drinks, candies, chocolates and sweet biscuits which are now fed to natives as young as six months old... The last two centuries have not... been kind to Canada's Native people in terms of their... health."

Malnutrition (Mal meaning incorrect, not necessarily a lack of quantity) has resulted in severe health problems for the Canadian Indian. It is clear that faulty nutrition is a major contributing factor in such common health problems as gall bladder infections, infectious diseases, high infant mortality, nutritional anemia, obesity, retarded physical growth, and chronic diseases. Diabetes has been reported to be as much as five times as high among Indians as among the general population.

And to quote Dr. Henry Kalenbaugh, who has worked among the Rosebud Sioux. "Nutritional deficiencies also relate to the mental functioning of a child, and extend to oral hygiene and vision problems, alcoholism, mental, and emotional, and behavioural diseases. Senility is now recognized as a result of long years of living on the marginal limits of nutritional adequacy."

Let us give further consideration to the historical facts. Dr. J. Hewett in an extraction from his published studies regarding Indian people states: "In bodily proportions, colour, gesture, dignity of bearing, the race was incomparable. It was free from our infectious scourges tuberculosis, and syphilis, and the resulting physical deformities and mental degeneracies. It was probably free from leprosy, scrofula, and cancer, and it is safe to say that nervous prostration was unknown to the Indian."

Early European observers, unanimously proclaimed the superior health of North American Indians, and their freedom from disease. The French writer, Michel de Montaigne in his **Essays I,192-11** declared: "... as my testimonies have told me." it is verie rare to see a sick body amongst them.

Historian William Wood in reference to Indians of the New England area, remarked that most of them reached fifty before "a wrinkled brow or gray hair bewray (sic) their age."

(continued on page 6)

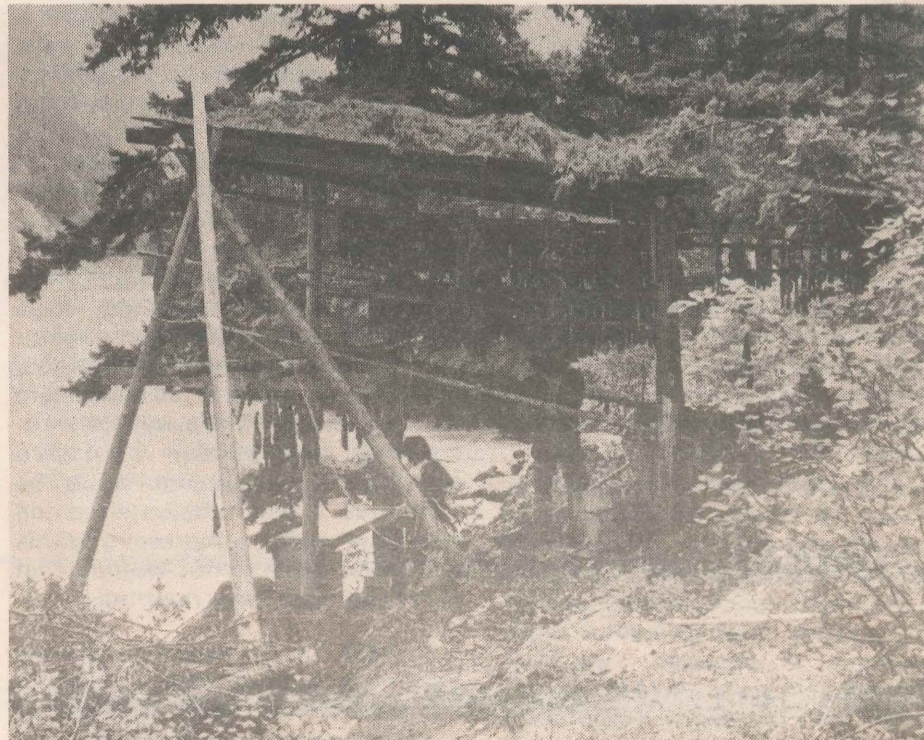
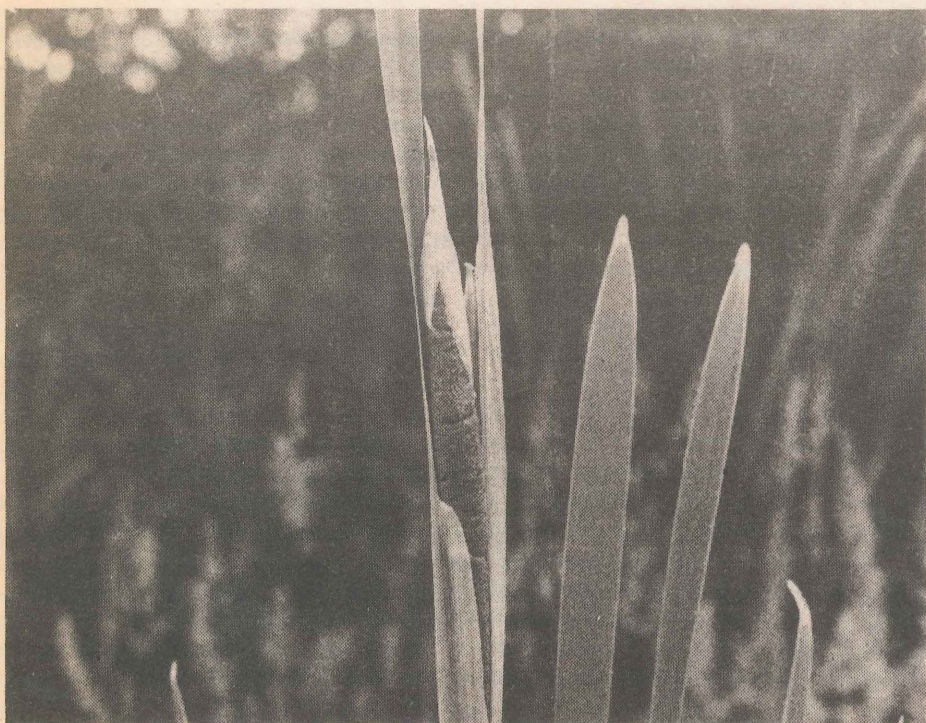


Photo: Hans Heinsohn

Alimentation



maïs, de haricots, de courges et de melons de son potager, de pêches de son verger, de graines d'herbes sauvages, de noix, de fruits et de racines qu'il récoltait dans la nature, et des produits de la chasse et de la trappe."

Un article paru dans Akwesasne Notes, au début de l'automne de 1973, mentionne à la page 38 que: "Dans une université du Nouveau-Mexique, un sondage de la faculté de médecine a fait ressortir que la malnutrition chez les Indiens de cet État, n'existerait pas s'ils consommaient leurs aliments traditionnels." Les écrits récents du Dr. Otto Schaeffer, confirment clairement que pour les Indiens et Inuit du Nord Canadien, le même principe de meilleure santé, grâce à la supériorité de l'alimentation traditionnelle, est valable.

Dans le même article de Notes, nous lisons: "Les médecins traditionnels disent que le retour à l'alimentation que l'on trouve dans le milieu et qui nous est dispensée par la création, redonnera de nouvelles forces aux populations autochtones."

Les historiens de la vieille époque suggèrent que, en principe, les Indiens mangeaient leurs aliments, autant que possible à l'état naturel. On peut en conclure sans aucun doute, qu'en fonction des évidences qui nous sont rapportées, une très grande proportion (jusqu'à 80%) des aliments était consommée sans cuisson. Naturellement, cette méthode était plus courante en été et en automne.

Ellen White, une spécialiste en nutrition, écrivait un jour: "Beaucoup de cuisson a envahi le monde d'invalides chroniques." Herbert Shelton (Dr.Ph.) dit ceci: "Seul l'homme parmi toutes les créatures de la terre, a recours au sombre art culinaire, pour cuire et abimer les produits de la nature, avant de les introduire dans son tube digestif."

"Les effets chimiques de la cuisson ont été étudiés à fond et il est reconnu qu'elle détruit la valeur nutritive des aliments. Elle coagule les protéines, décompose les aminoacides, caramélise les sucres, décompose les gras en les séparant en acides gras, détruit les vitamines et les enzymes, rend les sels minéraux chimiquement inutilisables, pompe les substances des aliments, rend la nourriture indigeste,

change le goût des aliments et rend la plupart d'entre eux répugnants." Il soutient la thèse que: "L'alimentation vivante est cruciale pour maintenir la vie physique à son plus haut niveau."

LES RÉGIMES PRIMITIFS SONT LES MEILLEURS

Le Dr. Weston Price, dentiste à Cleveland, l'un des spécialistes de la nutrition les plus réputés au monde, auteur de l'oeuvre classique intitulée "La nutrition et la dégénération physique", a voyagé à travers le monde pour étudier les habitudes alimentaires des peuples primitifs. Il a effectué des études comparatives sur leur dentition, leur couronne dentaire, leur structure osseuse etc., et il a été surpris par l'absence de maladie, par l'énergie, la vitalité, l'endurance, et la durée de vie de ces peuples. Sa recherche à l'échelle mondiale, qui comprenait les Indiens et Esquimaux isolés du Canada, a confirmé absolument que les aliments naturels, non préparés, constituent un élément majeur, dans la prévention de toutes les formes de dégénération physique et mentale.

Paul Bragg, un médecin spécialisé en ostéopathie et en culture physique, appelé "L'homme le plus sain d'Amérique", qui a entrepris une recherche similaire au cours de ce siècle, a confirmé les découvertes du Dr. Price. (Malheureusement, le Dr. Bragg, âgé de 98 ans est décédé récemment au cours d'un accident de "surfing" (sport nautique) à Hawaii). La synoptique de ses conclusions se résume ainsi: "Mes propres recherches parmi les peuples primitifs, qui vivent entièrement séparés de la civilisation, sont en parallèle avec celles du Dr. Price. J'ai trouvé toutes sortes d'individus, vivant sous toutes sortes de climats, exempts de maladies, vigoureux dans leur vieillesse, dotés de corps puissants, de dents, d'yeux, d'oreilles et d'organes vitaux en parfait état."

"Les diètes de ces peuples étaient très variées mais elles avaient toutes un facteur nutritif important en commun. Ils se nourrissaient d'aliments qui étaient naturels dans leur environnement."

"Tous les éléments constituant la nourriture de ces peuples primitifs

poussaient de façon naturelle, sans additifs fertilisants artificiels commerciaux et sans pulvérisation de poisons et d'insecticides. Ils ne consommaient aucun aliment en boîte de conserve ou préparés à l'avance. A l'exception des buveurs de lait cru, très peu d'entre eux utilisaient les produits laitiers...et leur taux de cholestérol était bas...ils n'utilisaient (habituellement) pas de tabac, sous aucune forme, ne buvaient ni alcool, ni café, thé, chocolat ou boissons à base de cola."

"Ces peuples primitifs n'étaient pas contaminés par la civilisation. Vivant en harmonie avec la nature, ils étaient exempts des souffrances et maladies qui tourmentent l'homme civilisé."

"On nous parle toujours de ce que la civilisation fait pour nous, mais on nous dit rarement ce qu'elle apporte comme éléments destructifs pour notre santé et notre vie."

"Des races entières ont disparu ou sont en train de disparaître, à la suite de l'adoption de la diète dévitalisée, morte, que l'on qualifie de civilisée. A cause de cela, durant ma vie, j'ai été témoin de la destruction presque totale de la noble race hawaïenne."

"Considérons leur dentition, par exemple; parmi les Hawaïens qui suivaient leur diète primitive, 2% seulement avaient des cavités dentaires ou des caries."

UN RÉGIME MORTEL

"Au contraire, 60 à 80% de ceux qui avaient adopté la diète de l'homme blanc, les produits à base de farine raffinée, de sucre blanc raffiné, le riz blanchi, les viandes préparées (comme les saucisses, les pâtés), les céréales commerciales séchées, les aliments en boîte de conserve et autres nourritures mortes de la civilisation, avaient des dents gâtées. Beaucoup souffraient de maladies dégénératives."

"Ceci est vrai pour beaucoup d'autres régions que j'ai visitées au cours de mes recherches sur la nutrition et la santé. De nombreux groupes réalisent que leurs membres sont condamnés à disparaître, à cause de maladies dégénératives...ils comprennent que quelque chose de sérieux est arrivé, quelque chose de terrible, depuis

qu'ils ont été happés par la civilisation, la nourriture raffinée mortelle et les aliments dévitalisés de l'homme blanc."

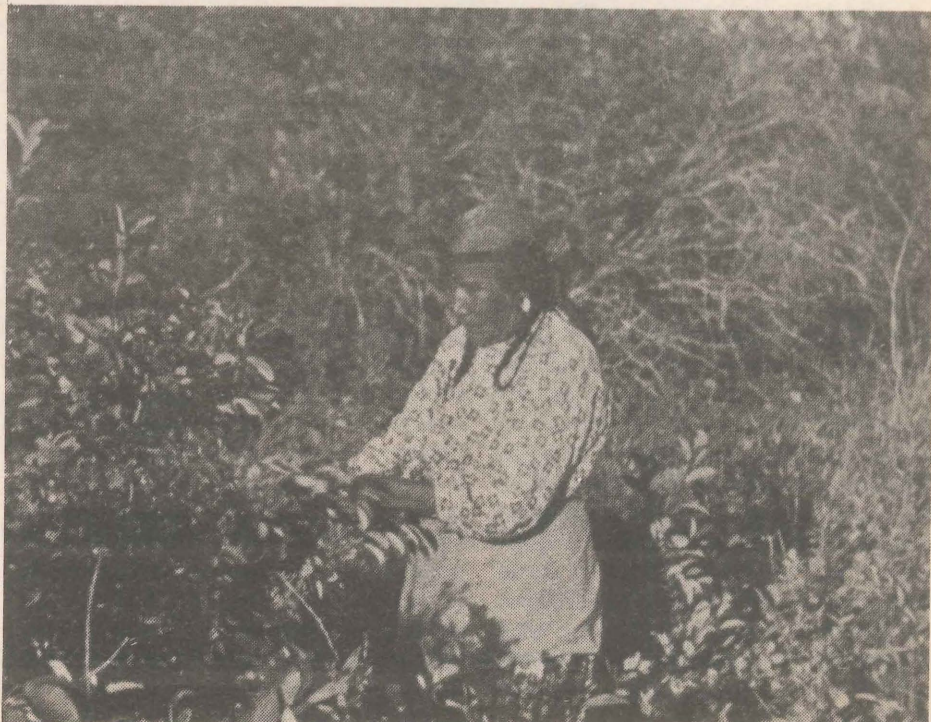
"Les effets de la diète mortelle de notre civilisation occidentale sur les autres races sont plus rapides et par conséquent, plus apparents que ce qu'ils ne le sont pour nous-mêmes. L'homme blanc ingurgite la fin de son existence. Il se suicide lentement en tant que race."

Denis Burkett (D.M.), s'adressant au colloque de l'Institut de la Longévité, le 14 janvier 1977, a déclaré: "Il est attristant de penser que la plupart, sinon toutes les maladies, qui remplissent nos lits d'hôpitaux pourraient être prévenues. J'espère vous donner quelques preuves de ce que j'avance."

"La maladie du diverticule est la plus commune des maladies de l'intestin, dans les pays occidentaux; une personne sur trois est atteinte après l'âge de 30 ans (environ 50 millions d'Américains du Nord), absolument aucune des personnes, demeurant en dehors des villes en Afrique, n'est atteinte. L'opération d'urgence, la plus courante chez les adultes, est l'appendicectomie... quand à ceux qui vivent d'une manière traditionnelle, un de mes amis qui est missionnaire dans un hôpital de mission, m'a confié qu'après 34 ans, il attend toujours d'opérer sa première appendicectomie. J'étais avec un autre docteur en Afrique; depuis 20 ans, il n'a pas encore vu un cas d'appendicite. Le cancer du gros intestin est le plus commun des cancers, après celui du poumon. Il est plus communément relié au développement économique que toute autre forme de cancer. Toujours rare parmi les personnes qui vivent d'une façon traditionnelle. La rupture herniaire est la plus commune des affections de l'estomac; une personne sur cinq en souffre. J'ai écrit un article sur ce sujet, il y a quelques années, avec un ami qui était le seul chirurgien spécialiste du thorax dans une université (hôpital) de l'Afrique orientale. En 8 ans, il n'a pas eu à traiter un Africain pour une rupture herniaire."

"La maladie de coeur est la plus commune des causes de décès dans le monde occidental. Un seul cas a été décelé parmi 15 millions d'habitants en Afrique orientale, ce qui est

(suite à la page 6)



Nutrition

Besides being possessed of "lusty and healthful bodies," they did not know . . . those health-wasting diseases which are incident to other countries, as fevers, pleurisies, calentures, agues, obstructions, consumptions, subfumigations, convulsions, apoplexies, gouts, stones, tooth-aches, measles, or the like; but spin out the thread of their days to a fair length numbering three score, four score, some a hundred years, before the worlds universal summoner cite them to the craving grave."

In *New Voyages II*, 465, Baron de Lahontan wrote regarding Indians of French Canada "the savages are a robust and vigorous sort of people, of a sanguine temperament, and an admirable complexion." They were "unacquainted with a great many diseases that afflict the Europeans."

Aside from the abundant testimonies of historical observation, the science of paleopathology, (the archeological study of primitive skeletal remains) is an excellent method for determining the health and disease conditions of early Indians.

Dr. Ales Hrdlicka, a specialist in this field, states: "The skeletal remains of unquestionable precolumbian date are, barring few exceptions, remarkably free from disease. Whole important scourges were wholly un-

delivered . . . not so much as groaning for it."

For sheer physical endurance the Indian people were historically without peer.

Ernest Seton writes, "In 1882, at Fort Ellice, I saw a young Cree who had just brought in dispatches on foot from Fort Qu'Appelle (125 miles away) in 25 hours. It created almost no comment. I heard little from the traders but cool remarks like, 'a good boy,' 'pretty good run.' It was obviously a very usual exploit, among Indians." By comparison the endurance records of Pheidippides, the most famous runner of ancient Greece, are second-rate.

Vibrant health carries with it a remarkable ability to withstand and recover from severe wounds and accidents.

Historian John Lawson in 1714 wrote of an Indian who was "burnt in such a manner . . . that I did not think he could recover; yet cured in ten days, so that he went about. I knew another blown up with powder, that was cured to admiration." He went on to say "I never saw an Indian have an ulcer, or foul wound in my life, neither is there any such thing to be found among them."

In the following century Dr. Eric Stone wrote: "Suffice it, that all mili-

the continent, and I may say by any other people in the world."

Despite the inroads of over two centuries of white civilization, George B. Grinnell tells us that out of tens of thousands of soldiers "the five companies (500 men) recruited from the Iroquois of New York and Canada, during the Civil War, stood first on the list among all the recruits of our army, for height, vigour, and corporeal symmetry."

Even as late as the 1912 Olympic Games the all-round athletic championship of the world was won by J. Thorpe, a Sauk and Fox Indian. At best, he was the pick of 300,000, while against him were white men picked from a 300,000,000 popl. base.

Summarily all early contact historians of the 18th and 19th centuries concur that the Indian people

people, is the root and key to understanding the problem.

Dr. William Saunders, a preventative specialist, told me and I quote: "Indians fell prey to the white man's diseases not upon contact as the germ theory would require, but after they changed their way of life. *The Indian way of life was balanced and in harmony with nature.* When they introduced inappropriate measures from the white man's customs, imbalances were created and disease resulted."

Dr. Ross Hall, head of the Department of Biochemistry at McMaster University commented "I believe Saunders has a point in that the changing Indian lifestyle may have had more to do with the rampant disease that occurred thereafter. A healthy body resists all diseases — the infectious as well as the degener-



represented the finest type of physical manhood the world has ever known. Primary to this physical development and manhood was allied a practical wholistic understanding of the interrelationship and interdependencies of the body, mind, and soul. Their full development was only formed in a lifestyle that was attuned and adapted to all of nature's laws. Among these many laws, the most basic and vital was the Indian closeness and trust in the Mother Earth, eating her foods untrammelled, unprocessed, even as the infant child eats directly from his mother's breast.

Indian people have travelled down a long and perilous road from being among the healthiest of the world's peoples to what appears to be a complete reversal of that situation.

It is high time that we examine the basic causes and reasons that have led up to and perpetuated the present deplorable state of health breakdown among Canada's Indian people. To what degree did the traditional living mode and adherence to nature's biological laws have to do with maintaining Indian health and well-being? Is there a practical value and relevance to today's Indian people, and to all people, in the personal health care, hygiene, diet and disease preventive measures that were inherent in traditional Indian lifestyles?

Without question the damaging living habits of the dominant society as now adopted by virtually all Indian

active, eg. cancer, heart disease, arthritis."

He went on to say "Health is not only a question of what the individual does, it is a question of what the parents and grandparents did . . . I agree with you that the pre-contact Indians had a deep-seated preception of the organic relationship of humans and nature. The organic nature of humans has not changed in thousands of years although the way modern society has evolved you would think that our organic nature is completely adaptable to the commercial, social system of the day."

"Implicit in this assumption is the idea that humans can be biologically adaptable to any set of circumstances. In actual fact, although the human body is quite resilient, it is not an adaptation which is occurring, it is mal-adaptation. All the disease and ill health that we note are expressions of mal-adaptations. All people in North America are suffering: 121,000,000 chronically sick, 16,500,000 have arthritics, 55,000,000 are suffering from heart and circulatory diseases, 11,000,000 are asthmatics and hay fever victims, 11,000,000 are alcoholics and 2,200,000 are incipient or acute diabetics. While each year \$2,970,000,000 is spent on alcoholic beverages, \$13,400,000,000 for tobacco products, \$2,200,000,000 for cosmetics and \$3,300,000,000 for laxatives

(continued on page 7)

known. There was no pathologic microcephaly, (abnormally small head). No hydrocephaly (abnormal quantity of fluid in the cranium). There was no plague, cholera, typhus, smallpox or measles. Cancer was rare, and even fractures were infrequent. There was no lepra (leprosy) . . . there is as yet not a single instance of precolumbian syphilis. There were apparently no nevi (skin tumors). There were no troubles with the feet, such as fallen arches . . . there was a much greater scarcity than in the white population of many diseases of the skin, of most mental disorders, and of other serious conditions."

As a rule Indian women demonstrated an exceptional degree of strength and endurance. This could particularly be observed in the ease of child-birth among Indian women, long a cause of amazement to white observers. In *Josselyn, Two Voyages 99-100* we are told that Indian wives "have the easiest labour of any women in the world . . . They are

tary and medical observers who came in contact with the Indians agree that they recovered more rapidly than the white from most wounds . . . and many recovered from wounds which would have been fatal to the white man . . . gunshot wounds of the bladder were invariably fatal to the white, (however) the Indians seemed to suffer this accident with impunity. Loskiel examined a man whose face had been torn away, his rib cage crushed, limbs ripped and the abdomen disemboweled by a bear, yet had been able to crawl four miles to his village and in six months had completely recovered, except for extensive scarring. Such records could be continued almost indefinitely as all observers were so impressed by this ability to survive terrific wounds that hundreds have been reported."

In 1891, Dr. D. Brinton in referring to the agricultural Indians of North-eastern America stated that physically "they were unsurpassed by any on

Alimentation

pratiquement nul. Il y a 1,3 million d'ablations de la *vésicule biliaire*, chaque année aux États-Unis; ceci correspond à une moyenne quotidienne de 1,000 opérations, si l'on exclut les dimanches. Je n'ai opéré que deux vésicules biliaires au cours de mes 20 ans de pratique en Afrique."

Le Dr. Burkett a cité plusieurs autres maladies de dégénérescence, comme: varices, diabète, obésité et constipation; toutes ces maladies sont pratiquement inexistantes chez les personnes vivant d'une manière traditionnelle. "et il a ajouté: "Les maladies ci-dessus sont cent fois plus courantes en Occident."

"Maintenant, dit-il, considérons la population noire de l'industrie sud-africaine. Ces maladies sont aussi répandues chez eux, qu'elles le sont en Amérique. Nous ne pouvons donc pas dire qu'elles sont dues à la couleur de la peau. Elles sont dues à la façon de vivre...ces maladies vont de mal en pis en Afrique, de l'Afrique rurale, à l'Afrique occidentalisée, jusqu'à Johannesburg. Quelles sont les différences?...Il y en a beaucoup; mais quelle est la plus importante?... Cela doit être notre nourriture..."

Aujourd'hui, on peut dire sans crainte d'être contredit, que des dizaines de milliers d'Indiens au Canada, subsistent principalement en absorbant des produits, que l'on peut prouver très nocifs pour leur force et leur épanouissement physique, mental et spirituel. Le développement du marché et la vente des produits alimentaires de qualité inférieure, de sucre raffiné, de farine modifiée, de boissons gazeuses, d'aliments artificiels et autres préparations, qui sont dépourvus de la protection et des propriétés vitalisantes, inhérentes aux aliments traditionnels complets, est, disons-le sans emphase, un crime et une déchéance nationale.



Otto Schaefer (D.M.), médecin vétérinaire des Indiens et Inuit du Nord canadien, confirme cela: "L'obésité, dit-il, l'excès de graisse et de cholestérol dans le sang et les tissus, la maladie de la vésicule biliaire et les attaques de diabète chez les adultes... toutes les maladies typiques des sociétés occidentales opulentes... étaient inexistantes ou rares chez les Autochtones américains traditionnels, mais durant la dernière génération, elles ont atteint un degré d'ascendance de beaucoup supérieur à celui des Blancs."

Le gibier, le poisson, les arbrisseaux et buissons de la nature et les baies, procuraient d'antan de bonnes protéines, riches en vitamines A et C; ces diètes étaient pauvres en matières grasses. Elles ont été largement remplacées par une alimentation médiocre, composée de boissons sucrées, de bonbons, chocolats et biscuits sucrés, qui sont maintenant servis aux Autochtones dès qu'ils sont âgés de 6 mois... Les deux derniers siècles n'ont pas été très favorables à la population autochtone du Canada, en ce qui concerne sa santé."

*(Communiqué de la presse canadienne, 1er décembre 1978)

La malnutrition (mal dans le sens d'incorrect, pas nécessairement par manque de quantité) a provoqué des problèmes sévères de santé chez les Indiens du Canada. Il est indubitable que la nutrition défectueuse est un facteur important qui contribue aux problèmes de santé, aujourd'hui courants chez les Indiens, tels que les infections de la vésicule biliaire, les maladies infectieuses, le taux élevé de mortalité infantile, l'anémie gastro-intestinale, l'obésité, la croissance physique retardée et les maladies chroniques. En fait, le taux de diabète a été signalé comme étant cinq fois plus élevé parmi les Indiens que chez la population en général.

Et pour citer le Dr. Henry Kaldenbaugh, qui a travaillé chez les Sioux de Rosebud: "Les déficiences nutritives, se répercutent aussi sur les facultés mentales de l'enfant et s'étendent aussi à l'hygiène orale, aux problèmes de la vue, à l'alcoolisme, aux maladies mentales et émotionnelles et à celles du comportement. La sénilité est maintenant reconnue, comme étant le résultat de longues années de vie à la limite marginale de la suffisance nutritive."

Dans une analyse rétrospective, considérons plus avant les faits historiques. Le Dr. J. Hewett, dans un extrait des études et travaux qu'il a publiés concernant le peuple indien, déclare: "En ce qui concerne les proportions du physique, la couleur, les gestes, la dignité de maintien, la race est incomparable. L'Indien était exempt de nos fléaux d'infection, la tuberculose, la syphilis, les difformités physiques et dégénérescences mentales qui en découlaient. Il était probablement exempt de lèpre, de scrofules et de cancer et l'on peut

dire que la prostration nerveuse était inconnue chez les Indiens."

Les premiers observateurs européens, proclamèrent d'un accord, virtuellement unanime, l'état de santé supérieure des Indiens d'Amérique du Nord et l'absence de maladies dans leurs communautés. L'écrivain français, Michel de Montaigne, dans son essai 1,192-11, déclarait: "Comme mes témoins me l'ont dit, il est très rare de trouver un malade parmi eux."

L'historien William Wood, se référant aux Indiens de la région de Nouvelle-Angleterre, remarqua que la plupart d'entre eux atteignaient la cinquantaine avant "qu'un front ridé ou un cheveu gris trahissent leur âge." "L'Indien possédait un corps vigoureux et sain, il ne connaissait pas ces maladies nuisibles qui sont courantes dans d'autres pays comme

un seul cas de syphilis précolombienne. Il n'y avait apparemment pas de dermatose (tumeur cutanée). Les maux de pieds n'existaient pas, comme les pieds plats...Plusieurs maladies de la peau, désordres mentaux et autres affections aiguës étaient beaucoup plus rares que chez la population blanche."

En règle générale, la femme indienne faisait preuve d'une endurance et d'une force exceptionnelles. Ceci peut être particulièrement observé durant l'accouchement facile de la femme indienne, qui a longtemps surpris les observateurs blancs. Dans "Two voyages" 99-100, Josselyn nous dit: "Les épouses indiennes ont le travail d'enfantement le plus aisé de toutes les femmes au monde."

En ce qui concerne l'endurance physique, historiquement, les In-



les fièvres, pleurésies, calentures, occlusions, phtisies, convulsions, l'apoplexie, la goutte, les calculs, les maux de dents, la rougeole et ainsi de suite, mais il étirait sa vie, au fil des jours, pour une bonne durée, comptant les vingtaines, 3 fois, 4 fois et quelquefois 5 fois, avant que le grand Maître de l'univers ne l'envoie dans sa tombe."

Dans "New Voyages 11,465, le Baron de Lahontan écrivait concernant les Indiens du Canada français: "Les sauvages sont des gens robustes et vigoureux, de tempérament téméraire et d'une complexion admirable." Ils n'étaient pas familiarisés avec les nombreuses maladies qui affligeaient les Européens.

A part les témoignages abondants d'observations historiques, la science paléopathologique (l'étude archéologique des squelettes primitifs) est un excellent moyen pour déterminer les conditions de santé ou de maladie des premiers Indiens. Le Dr. Alex Hrdlicka, spécialiste en ce domaine, déclare: "Les squelettes qui datent incontestablement de l'époque précolombienne, sont sauf pour quelques exceptions, remarquablement exempts de maladies. Les grandes calamités importantes étaient totalement inconnues. Il n'y avait pas de microcéphalie pathologique (tête anormalement petite), pas d'hydrocéphalie (quantité de fluide anormale dans la boîte crânienne). Il n'y avait pas de fléaux, de choléra, de typhus, de petite vérole ou de rougeole. Le cancer était rare et même les fractures peu fréquentes. Il n'y avait pas de lèpre. Il n'existe pas

diens n'avaient pas leur pareil. Ernest Seton écrit: "En 1882, à Fort Ellice, j'ai fait la connaissance d'un jeune Cree qui, à pied, avait apporté des dépêches de Fort-Qu'Appelle (à 125 milles de là) en 25 heures - Ceci, sans commentaire. J'ai entendu peu de réactions de la part des commerçants, seulement quelques remarques discrètes comme: "C'est un bon gars", "une belle course". Il était évident que c'était là un exploit habituel chez les Indiens." En comparaison, les records d'endurance de Pheidippides, le fameux coureur de la Grèce antique, sont largement dépassés.

Une santé de fer a pour conséquence une habileté remarquable à subir des blessures graves et des accidents et à s'en remettre. L'historien John Lawson, écrivait en 1774 au sujet d'un Indien qui "s'était brûlé à un tel point, que je pensais qu'il ne s'en remettrait pas; il fut cependant guéri en 10 jours. J'en ai connu un autre qui avait sauté avec un explosif et qui fut admirablement guéri." et il ajoutait: "Je n'ai jamais vu un Indien avec un ulcère ou une blessure maligne, au cours de ma vie." Cela n'existe pas chez eux.

Au cours du siècle suivant, le Dr. Eric Stone écrivit: "Il suffit de constater que tous les militaires et observateurs médicaux, qui ont pris contact avec les Indiens, reconnaissent que ces derniers se remettent plus rapidement que les Blancs, de la plupart des blessures; plusieurs ont guéri de lésions qui auraient été fatales pour u7 Blanc... les bles-

(suite à la page 7)

Nutrition

etc.) but perhaps the Indian population suffers most from this mal-adaptation. The dominant culture cut deeply the Indians' natural roots with nature and failed to replace this loss with anything substantial. Moreover, the worst aspects of the dominant culture seem to be imposed on the Indians. For example, junk food, inadequate living conditions, faulty education."

Concurring with this view Abram Hoffer (M.D., Ph.D.) states: "There is no doubt at all in my mind that the excessive consumption of highly processed foods (white sugar, white flour, soda pop etc . . .) with its high intake of (processed) sugar, fats and refined starches, has been immensely damaging to native people."

How may a high state of health be found and maintained? How may we assure fullness of development, physical strength and the freedom from disease and suffering? How many Indian people be returned to that soundness and integrity of structure with its vigor and force of life that was once their heritage? To achieve this there must be a rediscovery, acceptance and reaffirmation of the traditional instinctive understanding that health can only be found in a positive recognition and fulfillment of all man's physical, mental and spiritual requirements. A knowledge and vision containing the preceptive wisdom that all those examples of abnormal activity called disease and all premature deaths not caused by violence, are due to habits and practices perfectly explainable and given the means, as perfectly avoidable.

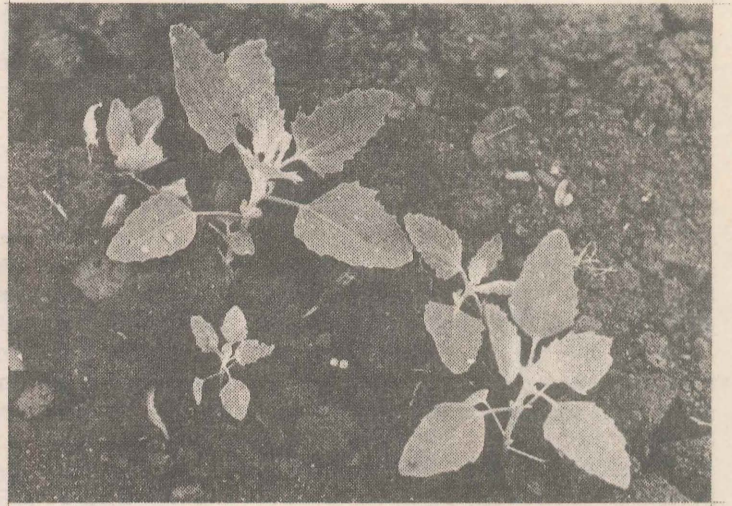
SCIENCE OF LIFE

I believe the greatest discovery (or rediscovery) of this era for mankind, surpassing in value all other discoveries that may be made in this or any other succeeding century, is the true and reliable science of health, or more precisely and properly, a science of life and living. It will render life and health as absolutely certain as chemistry, physics, electricity and even astronomy.

The world renowned scholar Ivan Illich (Ph.D.) in *Medical Nemesis* tells us: "Contrary to current conventional wisdom, medical services have not been important in producing the changes in life expectancy that have occurred . . . Neither the proportion of doctors in a population, nor the clinical tools at their disposal, nor the number of hospital beds is a causal factor in the striking changes in over-all patterns of disease."

"Health is a task . . . Success in this personal task is . . . the result of the self-awareness, self-discipline, and inner resources by which each person regulates his own daily rhythm and actions, his diet (etc.) . . . Healthy people are those who live in healthy homes on a healthy diet, in an environment equally fit for birth, growth, work, healing and (eventually) dying."

The principle thesis of Dr. Illich is that "The medical establishment has become a major threat to health. The disabling impact of modern medicine and medical technology has reached the proportions of an epidemic."



In light of this perspective it is of major consequence and immediacy that the all essential and crucial foundation principles on which the Federal Indian Medical Service System is based, be questioned and thoroughly reviewed. For it is indeed tragic that in this so called "enlightened and modern age," Indian peoples (along with the general population) are progressively suffering and dying from so many diseases, all totally preventable by a better knowledge, and an improved lifestyle.

Admittedly health services and treatment have their place and application in today's society, however we can no longer complacently ignore the fact that despite tremendous expenditures and herculean efforts by government in planning, energy, and means to remove the symptoms and problems of disease — Indian health remains far, far, from what it must, and potentially could be.

The therapeutic system that is based upon natural or organic law is not empirical, experimental, haphazard, nor employed haphazardly. It is a system established upon a settled and scientific basis, having fixed and true principles to guide the employment of all its measures. Every particular will conform to the principles of nature, and every result will be the result of unvarying accuracy.

The traditional Indian therapeutic system came much closer to fulfilling the criteria of the above fundamental principles for an effective and non-destructive healing system, than ever could the palliative pill and surgery oriented medical system of today.

The systematic therapeutic mo-

dalities and traditional practices of Indian people incorporated daily water baths (a practice commonly condemned by white society in the last century), deep breathing, heliotherapy, herbal treatments, (internal and external), fasting, hydrotherapy, clay poultices, physical and spiritual exercises. Special geriatric and child rearing methods. Since the scope of this paper is only intended to encompass the primary principles and issues underlying Indian health, and additionally with specific traditional therapies being so extensive a subject, it will necessarily require a separate treatment.

When it is clearly perceived that disease is simply the result of violating physiological law, one must logically conclude that a return to obedience is the first and primary condition of recovery. Dr. H. Shelton puts it well: "When misuse of the body and the means of life have resulted in disease, intelligence suggests that before health can be restored, the first and most important thing to be done is to correct the cause of illness, not by resort to means that are out of harmony with the human constitution, but by regulation of the means which sustain normal life and by cessation of bodily abuses."

It should here be asked — is the Indian's solution to their great health problem to be found in imitating a larger society whose people seek to erase and absolve their errors of living through drugs and surgery? Or is there a far less dangerous, and more fundamental solution to be found in seeking the path that follows the ways and laws that bring life and health.

In concluding it must be emphasized that the widespread plagues of infectious and degenerative disease among Indian people, this recent historical phenomena of human misery and destruction, beyond any question, is both an unnecessary and avoidable condition.

Among Canada's Indian people, their weakened physical condition, can well be argued, with overwhelming documented evidence, as being among the greatest of hindrances to a strong and total Indian development, mentally, socially, spiritually, and yes, even economically and politically.

I believe that what is required to achieve the Indian health that we all dream of and hope for is the policy and the means to affect a massive lifestyle reeducation of Indian people in the vital principles and laws of sound healthful living, hygiene and diet that was once their tradition. The heritage of a life that is close to nature, obeying the Creator and His laws, for keeping what He has written close to the heart, can only bring to any people great benefit, happiness, and freedom from disease.

Those who find and practice this knowledge will come to understand it is much easier to be well than sick. Indeed health will come of itself, but we are in great pains to get our diseases.

The many forces of nature are pledged to the maintenance and recovery of our health. There is a better way, and I hope we will find it and walk in it, for the elements of an unbounded success are to be found in the old Indian way of health by healthful living.

NEWS ITEM: DUE TO HIGH LEVELS OF MERCURY IN FISH THE GOVERNMENT SEEKS FOOD SUBSTITUTES FOR THE PEOPLE OF WHITE DOG + GRASSY NARROWS.



"ANY SUGGESTIONS GENTLEMEN"

Alimentation

sures de la vessie, causées par une arme à feu, étaient invariablement fatales pour l'homme blanc, cependant les Indiens paraissaient subir cette épreuve sans danger. Loskiel a examiné un homme qui avait été défiguré, dont la cage thoracique était écrasée, les membres lacérés et l'abdomen éventré par un ours; il avait été cependant capable de ramper sur 4 milles, pour se rendre à son village et en 6 mois, il avait été complètement rétabli, à l'exception de profondes cicatrices. De tels faits peuvent être cités à l'infini, car les observateurs étaient tellement impressionnés par cette faculté de survivre à des blessures terribles, qu'ils en ont signalé des centaines."

Dans Wassenaers, *Narratives of New Netherland*, 72 (1624), nous lisons: "Il est quelque peu étrange que parmi ces gens, il n'y en ait que très peu qui louchent, soient aveugles, impotents, estropiés, bossus, boîteux; tous sont bien bâtis, avec un corps fort et sain, bien nourris et sans tare."

En 1891, le Dr. D. Brinton, se référant aux mêmes Indiens agriculteurs du nord-est de l'Amérique, déclarait que physiquement: "Ils étaient insurpassables sur le continent et je pourrais dire, par aucun autre peuple de la terre." Et pourtant, malgré l'incursion de deux siècles de civilisation blanche, George B. Grinnell nous dit que parmi les dizaines de milliers de soldats "les 5 compagnies (500 hommes) recrutées chez les Iroquois de New York et du Canada, durant la guerre civile, ces hommes étaient en

entrave de ses produits, sans préparation artificielle, tout comme un bébé se nourrit directement au sein maternel.

Traversant une période de déboires historiques, subissant une éducation inadéquate et une assimilation mal adaptée, le peuple indien s'est effondré dans une voie périlleuse, alors qu'il était l'un des peuples les plus sains du monde: il semble que la situation se soit complètement renversée. Il est grand temps que l'on examine sans ambages, les causes fondamentales et les raisons qui ont acculé les Indiens du Canada, dans l'état de santé déplorable où ils ont sombré. Nous devons poser la question: "qu'est-ce qui, au fait, a provoqué la transformation tragique d'un peuple qui était fort et sain et dont l'état de santé actuel est en plein effondrement, avec les maladies qui en résultent? Dans quelle mesure le mode de vie traditionnel, les bonnes habitudes et l'adhésion aux lois biologiques de la nature, peuvent-ils contribuer à rétablir et maintenir la bonne santé des Indiens ainsi que leur bien-être? Les soins de santé personnels, l'hygiène, la diète et les mesures sanitaires préventives, qui étaient inhérents au style de vie traditionnel des Indiens, ont-ils aujourd'hui une valeur pratique et pertinente pour le peuple indien et le monde en général?"

On peut dire sans conteste, que les habitudes de vie pernicieuses de la société dominante, telles qu'elles ont été adoptées virtuellement par tout le peuple indien, sont à la base et constituent la clé de la compréhension du problème.

"ILS ÉTAIENT INSURPASSABLES SUR LE CONTINENT ET JE POURRAIS DIRE, PAR AUCUN AUTRE PEUPLE DE LA TERRE"

tête de liste, devant tous les recrutés de l'armée, en ce qui concerne la taille, la vigueur et la carrure athlétique."

Même aussi tard qu'en 1912, aux jeux Olympiques, le championnat du monde en athlétisme fut remporté par J. Thorpe, un Indien Sank et Fox. Qui mieux est, il avait été choisi parmi une population de 300,000, alors qu'il devait se mesurer contre les meilleurs d'une population de 300,000,000.

En résumé, tous les premiers historiens qui sont entrés en contact avec les Indiens du 18ème. et du 19ème. siècle, sont, soit de parti pris, soit amicalement, d'accord pour admettre que le peuple indien représentait le plus beau type d'homme viril que le monde ait jamais connu. A l'origine, à ce développement physique et cette virilité, s'alliaient une compréhension parfaite et pratique des relations intérieures et de l'interdépendance du corps, de l'entendement et de l'âme. Leur épanouissement se manifestait grâce à un style de vie qui était en harmonie et bien adapté aux lois de la nature. Parmi ces nombreuses lois, la plus fondamentale et vitale était la liaison étroite et la confiance que les Indiens témoignaient à l'égard de la terre maternelle, se nourrissant sans

William Saunders, (D.M.), un spécialiste de la prévention m'a dit et je cite: "Les Indiens sont devenus la proie des maladies de l'homme blanc, non à la suite de contacts, tel que la théorie de la communication des germes le conçoit, mais plutôt, après qu'ils aient changé leur façon de vivre. Leur style de vie était équilibré et en harmonie avec la nature, en conséquence, ils étaient en bonne santé. Lorsque les mesures inadéquates, coutumières à l'homme blanc furent adoptées, un déséquilibre se produisit, qui entraîna la maladie."

Le Dr. Ross Hall, chef du département de biologie de l'université McMaster fit les commentaires suivants: "Je crois que Saunders soulève un point valable; le changement de style de vie des Indiens peut avoir eu pour effet la multiplication des maladies qui ont suivi. Un corps sain résiste à toutes les maladies, qu'elles soient infectieuses ou dues à la dégénérescence, ex.: le cancer, les maladies de cœur, l'arthrite."

Puis il ajouta: "La santé ne dépend pas seulement de ce que l'individu fait, mais de ce que ses parents et grands-parents ont fait. . . Je suis d'accord avec vous, les Indiens de l'époque précolombienne avaient une perception bien ancrée des relations organiques des humains

Photo-Hans Heinsohn



avec la nature. La nature organique des humains n'a pas changé depuis des milliers d'années, bien que d'après la façon dont la société moderne a évolué, on pourrait croire que notre nature organique se soit complètement adaptée au système social commercial d'aujourd'hui."

"Cette supposition implique l'idée que les humains peuvent s'adapter biologiquement à n'importe quel genre de circonstances. En fait, actuellement, bien que le corps humain ait beaucoup de ressort, ce n'est pas une adaptation qui se produit, mais une mauvaise adaptation. Toutes les maladies et la santé défectueuse que nous relevons, sont des expressions d'une mauvaise adaptation. Tous les gens d'Amérique du Nord souffrent, *(120 millions de malades chroniques, 16,5 millions d'arthritiques, 55 millions sont atteints de troubles cardio-vasculaires, 11 millions sont victimes de l'asthme et de la fièvre du foin, 11 millions sont alcooliques, 2,2 millions diabétiques aigus ou en puissance, etc. etc.; alors que chaque année \$2,970,000,000 sont dépensés en boissons alcooliques, \$13,400,000,000 en tabac, \$2,200,000,000 pour les cosmétiques et \$3,300,000,000 pour les laxatifs, etc.); mais ce dont la population indienne souffre peut-être le plus, c'est de sa mauvaise adaptation. La culture dominante a entaillé profondément les racines naturelles que les Indiens ont dans la nature, mais elle a été incapable de remplacer les pertes qu'elle a causées par des éléments subs-

tantiels positifs. Qui plus est, les aspects les plus lamentables de la culture dominante semblent être imposés aux Indiens. Par exemple, des produits alimentaires de qualité inférieure, des conditions de logement inadéquates, un système d'éducation défectueux."

Abondant dans ce sens, Abram Hoffer (D.M., D.P.H.) déclare: "Il n'y a aucun doute dans mon esprit, la consommation excessive d'aliments qui subissent des préparations artificielles poussées (sucre raffiné, farines blanchies, boissons gazeuses, etc. . .), ajoutée à l'absorption abusive de préparations sucrées, de graisses et de féculés raffinées, tout cela a été excessivement nuisible à la santé de la population autochtone." Étant des êtres intelligents et rationnels, nous ne pouvons pas nous permettre plus longtemps, de laisser dans l'ombre, avec complaisance, cette leçon extraordinaire que nous donne notre histoire contemporaine, sans lui accorder toute notre attention.

* Évaluations basées sur un rapport de Healthway Advisor A.N.H.S. (Chicago-1977)

A nouveau je dois demander: comment un excellent état de santé peut-il être conçu et maintenu? Comment pouvons-nous assurer la plénitude du développement de la force physique, et la libération de la souffrance et de la maladie? Comment le peuple indien peut-il reconquérir sa bonne santé, sa pureté de structure, sa vigueur et la force de

(suite à la page 8)

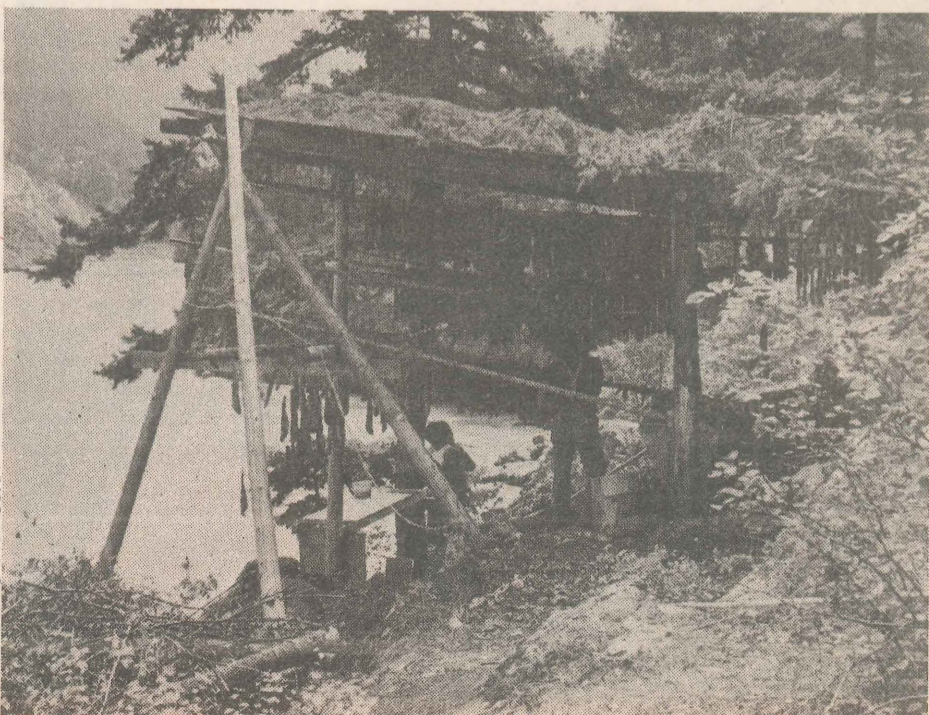


Photo-Hans Heinsohn

New gun control legislation

Although the majority of gun owners and users in Canada are responsible people who respect their firearms and handle them with care, incidents of firearms misuse have grown rapidly. This led the government to pass Bill C-51, the **Criminal Law Amendment Act, 1977**, more commonly known as the "gun control laws".

Basically, the legislation requires people to do two things:

1. After January 1, 1979, obtain a Firearms Acquisition Certificate before acquiring a firearm.
2. Handle, transport and store firearms in a safe and responsible manner.

The other parts of the legislation primarily affect those people who misuse guns, causing needless death and injury. These measures include prohibition orders, stiffer penalties for criminal misuse and police powers to search for and seize weapons in dangerous situations. The intent of the legislation is to curb this criminal and irresponsible use of firearms without unduly interfering with their legitimate users, including those hunters and trappers who use guns to sustain their livelihood.

A number of significant changes were made in the legislation to reflect the concerns of people who hunt and trap for a living. Other changes incorporated into the legislation are:

1. A person who hunts or traps to sustain himself or his family will not be required to pay the \$10.00 fee for the Firearms Acquisition Certificate.
2. A minor (under sixteen) who hunts or traps to sustain himself or his family will be able to obtain a permit for the use of a firearm with the consent of a parent or guardian.
3. A person will be able to borrow a firearm without a Firearms Acquisition Certificate if they need it to hunt or trap.

The Firearms Acquisition Certificate system will be explained in a subsequent article. In this portion other aspects of the legislation which most directly affect native people are dealt with.

CARELESS HANDLING AND USE OF FIREARMS

The gun control laws make it an offence for anyone who uses, carries, handles, ships or stores any firearm or ammunition in a careless manner without regard for the safety of others. The penalties range from a fine to five years imprisonment, depending on the seriousness of the offence.

The objective of this particular section is to encourage more responsible ownership; a preventive measure designed to reduce the needless toll of injury and death which has often resulted from improperly stored or handled firearms and ammunition.

No hard and fast rules on what constitutes "carelessness" is set out in the legislation. Its meaning will have to be decided on the facts and circumstances of each case by the courts.

For example, a person living in a large metropolitan city such as Toronto, where there is a higher likelihood of criminal activity, may be expected to keep his firearms locked up and his ammunition stored in a separate location. This same standard should not be expected of a person living in a one room dwelling in the far north.

NEW SEARCH AND SEIZURE POWERS FOR POLICE

Police will have the right to search and seize firearms without warrant, mainly in situations where there is a serious possibility that someone may be hurt by a firearm unless immediate action is taken and it is impractical to obtain a warrant. This is often the case in quarrels between family members and between acquaintances. Such quarrels result in two-thirds of all gun murders in Canada and offer one of the greatest threats to the life and safety of police officers. If the police are called to a home where a fight is in progress and there is an immediate danger to the safety of a person, they may, under the new legislation, remove any firearms they find on the premises without first obtaining a warrant. However, after the incident, they must furnish an immediate report to a magistrate, whether or not articles are seized.

The court will decide whether it would be safe to return the gun to the owner. If not, it may order that the gun be disposed of in a manner considered to be fair in the interests of both the public and the gun owner. In addition, the court may prohibit the person from whom the gun was seized from owning a firearm for a period of time, in the interests of his own safety and that of the public.

The gun owner has the right to appeal both the confiscation of the weapon and the imposition of the prohibition to a higher court.

In addition, a police officer may seize a firearm when he finds:

- a person under 16 in possession of a firearm who fails to produce a permit, or
- a person in possession of any restricted weapon who fails to produce a registration certificate or permit, or
- a person in possession of a prohibited weapon.

Apart from prohibited weapons, which cannot be returned, provision is made for the return of the seized weapons upon production of the appropriate Restricted Weapon Registration Certificate or permit.

Firearms which have no legitimate sporting or recreational use and which are considered to be particularly dangerous should they fall into the hands of criminals are **prohibited**. These include fully-automatic weapons, switchblade knives, silencers and operable rifles or shotguns which have been modified to a barrel length of less than 18 inches, or to an over-all length of less than 26 inches ("sawed-off" rifles and shotguns).

Restricted weapons are defined as all semi-automatics with barrels



less than 18½ inches in length or 26 inches in over-all length, which use centre fire ammunition. (This does not include rimfire .22 calibre long guns, such as survival rifles). The new law requires all owners of such guns to register them with local police. Penalties for failing to register a restricted weapon range from a fine to imprisonment for up to five years. Registration certificates are free of charge but will only be issued for specific reasons and where the applicant is the holder of a Firearms Acquisition Certificate (after January 1, 1979), and is more than 18 years of age.

POWERS TO PROHIBIT OWNERSHIP AND USE OF FIREARMS

People who already own guns but who are considered to be potentially dangerous will be prevented from owning and using them through court-ordered prohibitions.

Mandatory Prohibitions are issued in two cases:

1. Where a person is convicted of an indictable offence involving the use of violence against anyone, and which carries a prison sentence of ten years or more; and
2. Where a person has used a firearm in the commission of an indictable offence.

No appeal is possible in the case of such prohibitions, which must be for a period of not less than five years and which commence after the person's release from prison for the offence. Examples of serious crimes of violence are murder, rape, robbery, and hijacking.

Discretionary Prohibitions may be issued by the court for a period not exceeding five years where the person is convicted of:

1. an offence involving violence, other than a mandatory prohibition offence, or
2. an offence involving the use, handling, shipping or storage of a firearm or ammunition.

In either case violence need not be actually used, only threatened or attempted.

Preemptive Prohibition: A peace officer may apply to a magistrate for an order prohibiting persons who exhibit dangerous or threatening behaviour from owning or using a firearm for a period of up to five years. The magistrate will set a date for a hearing and the person will have the right to oppose the application. The peace officer must show that there are reasonable grounds for believing that the person is likely to harm someone if he or she has access to a firearm.

Alimentation

vie qui était son héritage? Pour y parvenir, on doit redécouvrir, accepter et réaffirmer la compréhension instinctive traditionnelle, que la santé peut seulement être acquise dans une reconnaissance positive et dans la satisfaction des besoins physiques, mentaux et spirituels de tous les hommes. Une connaissance et une vision d'ensemble qui débouchent sur la sagesse de perception, permet de comprendre que tous ces exemples d'activités anormales, appelées maladies et tous les décès prématurés, non causés par la violence, sont dus à des habitudes et pratiques parfaitement explicables, et qui peuvent être évités avec des moyens donnés.

Je crois que la grande découverte, (ou redécouverte) de cette époque, pour le genre humain, surpassant en valeur toutes les autres découvertes de ce siècle ou de ceux à venir, est la vraie science de la santé, digne de confiance, ou plus précisément, la science de la vie et de l'existence. Cette science rendra la vie et la santé aussi absolument certaines que le sont les sciences de la chimie, de la physique, de l'électricité et même de l'astronomie.

"La santé est une tâche. . . le succès de cette tâche personnelle est. . . le résultat d'une prise de conscience individuelle, d'une autodiscipline et une réalisation des ressources intérieures, avec lesquelles chaque individu règle son propre rythme quotidien, ses actions, sa diète, etc... Les gens en bonne santé sont ceux qui vivent dans des demeures saines, suivent une diète saine, dans un environnement également favorable à la naissance, la croissance, le travail, la guérison et (éventuellement) le décès."

La principale thèse du Dr. Illich est que: "L'établissement médical est devenu une menace majeure pour la santé. L'impact de l'impuissance de la médecine moderne et de la technologie médicale a atteint les proportions d'une épidémie." Je ne le contredirai pas sur ce point, car c'est un sujet d'une importance capitale en soi.

A la lumière de cette perception, il est très important et très urgent, que tous les principes fondamentaux, cruciaux et essentiels sur lesquels le service médical indien fédéral est basé, soit remis en question et revu en profondeur. Il est en fait tragique que, dans ce soit-disant "âge moderne illuminé", les Indiens (ainsi que la population en général) souffrent progressivement et meurent de tant de maladies qui pourraient toutes être entièrement prévenues, par une meilleure connaissance et une amélioration du style de vie.

On admet que les services de santé et les traitements ont leur place et leur application dans la société d'aujourd'hui; nous ne pouvons cependant continuer à ignorer avec complaisance, le fait que, en dépit des dépenses énormes et des efforts herculéens de gouvernement, en planification, énergie et moyens employés pour combattre les symptômes et les maladies, la santé des Indiens demeure bien loin de ce qu'elle devrait et potentiellement pourrait être.

Si le fondement sur lequel une entreprise ou un système sont basés s'avère faux ou incomplet, peu importe la précision ou l'état avancé des superstructures, il devra échouer et échouera dans ses objectifs; fort heureusement, en fin de compte, la vérité provoquera sa chute.

Le système thérapeutique qui est fondé sur la loi naturelle ou organique, n'est pas empirique, expérimental, hasardeux ou appliqué d'une façon hasardeuse. C'est un système établi sur des bases scientifiques et stables, ayant des principes exacts et établis, pour orienter l'emploi de toutes ses mesures. Chaque cas particulier se conforme aux principes de la nature et chaque résultat est d'une précision invariable.

Le système thérapeutique indien traditionnel, était plus près de répondre aux critères des principes fondamentaux exposés ci-dessus, pour un système de guérison efficace et non destructif, que ne le seront



jamais les pilules palliatives et la chirurgie du système médical d'aujourd'hui.

Les modalités thérapeutiques systématiques et les pratiques traditionnelles du peuple indien, comprenaient des bains quotidiens (une méthode couramment condamnée par la société blanche au siècle dernier), les exercices respiratoires, l'héliothérapie, les traitements par les plantes médicinales (internes et externes), le jeûne, l'hydrothérapie, les cataplasmes d'argile, les exercices spirituels et physiques, des méthodes de gériatrie spéciales et des méthodes pour élever les enfants, etc. . . Comme le but de cet article est seulement de cerner les principes fondamentaux et les points sous-jacents de la santé des Indiens, et de plus, les thérapies traditionnelles spécifiques étant un sujet tellement vaste, il sera indispensable de les traiter séparément.

Quand on a clairement perçu, que la maladie est simplement le résultat de violations de lois physiologiques, on doit logiquement conclure, que le retour à l'obéissance est la première condition à remplir pour guérir. Le Dr. H. Shelton l'explique clairement: "Lorsqu'on a maltraité le corps et abusé des moyens de vie, et qu'on tombe malade, l'intelligence suggère, qu'avant que la santé soit restaurée, la première chose importante à faire, est de corriger les causes de la maladie, sans recourir aux moyens qui sont en inharmonie avec la constitution de l'être humain, mais en réglementant les éléments qui soutiennent la vie normale et en cessant d'abuser du corps."

On peut demander ici: "La solution du grand problème de santé des Indiens, peut-elle être trouvée en imitant une société plus large, dont les gens cherchent à effacer et absoudre les erreurs de leur existence, par le truchement de drogues et de chirurgie? Ou, existe-t-il une solution moins dangereuse et plus fondamentale, qui peut être

trouvée en recherchant le sentier qui suit les voies et les lois, qui sont à la base même de la vie et de la santé?"

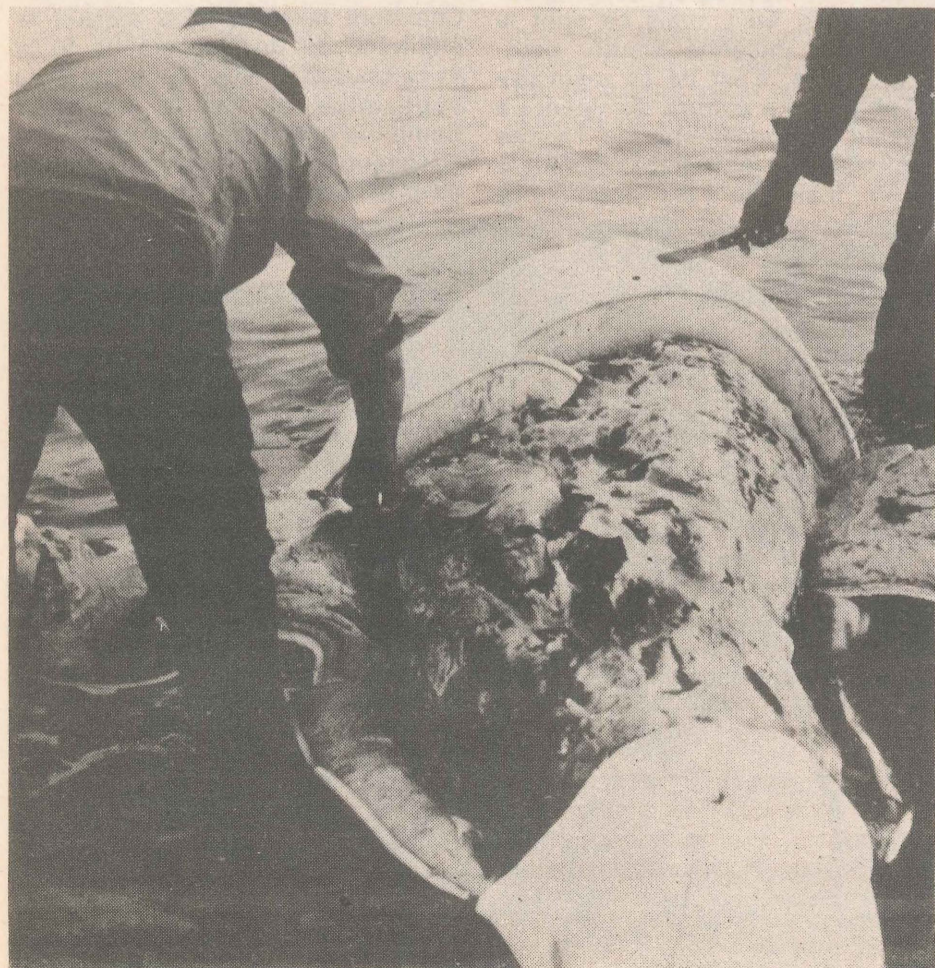
En terminant cet article, on doit souligner que le fléau répandu des maladies infectieuses et dégénératives chez les Indiens, ce phénomène historique de la misère et de la destruction de l'homme, est indiscutablement une condition superflue et que l'on pourrait éviter.

On peut bien argumenter sur les conditions de faiblesse physique des Indiens du Canada, en citant des exemples accablants, qui prouvent qu'elles sont parmi les principales entraves au solide développement complet des Indiens, sur les plans mental, social, spirituel et oui, même économique et politique.

Je crois et réaffirme, que ce qui est en fait requis, pour parfaire la bonne santé des Indiens, dont nous rêvons tous et que nous souhaitons, ce sont, une politique et des moyens pour obtenir une rééducation massive des Indiens dans le style de vie propre à leur culture, en fonction des lois et principes vitaux d'une existence saine et salubre, d'hygiène et de régime alimentaire qui font partie des traditions de leurs ancêtres. L'héritage d'une vie proche de la nature, l'obéissance au Créateur et à ses lois, pour chérir ce qu'il a écrit dans nos cœurs, peuvent uniquement apporter aux gens, des biens immenses, des joies et la libération de toute maladie.

Ceux qui trouvent et pratiquent cette connaissance en viendront à comprendre, qu'il est plus facile d'être bien portant que d'être malade. En fait, la santé viendra d'elle-même, mais nous nous mettons bien en peine pour obtenir nos maladies.

Toutes les nombreuses forces de la nature sont engagées, pour le rétablissement et le maintien de notre santé. Il y a une meilleure voie et j'espère que nous la trouverons et la suivrons, car les éléments d'un succès illimité, doivent être trouvés dans l'ancienne voie indienne de la santé et de l'existence saine.



Indians and the Law

The Queen versus Moosehunter

by BILL BADCOCK

William T. Badcock is a non-status Indian of Mohawk descent. In 1973 he entered Queen's University at Kingston, Ontario, from which he graduated with an LL.B. in 1976. He was called to the Bar of Ontario in April 1978.

On January 12th, 1976, Walter Moosehunter, a registered Indian from the Treaty #6 area, killed a cow moose for food on the Cookson Wildlife Management Unit in Saskatchewan. He was charged with contravening section 9(a) of Saskatchewan's *Game Act*, which reads:

"9. Except as otherwise provided in this Act or the Fur Act, or in any regulation made under either or both of those Acts, no person shall (a) hunt, trap, snare, poison or otherwise destroy or molest any animal or bird in a game preserve, bird sanctuary, or any other designated area established pursuant to this Act or the regulations;"

He was convicted at the trial level, but appealed by way of trial de novo to the District Court in Prince Albert on the grounds that:

(a) As an Indian, he is entitled to the benefits of section 8 of the *Game Act*, which allows Indians in the province to "hunt for food at all seasons of the year on all unoccupied Crown lands and on any other lands to which the said Indians may have the right of access.", and

(b) The Cookson Wildlife Management Unit constitutes such lands.

The Crown argued that, although the Cookson Wildlife Management Unit is uninhabited Crown land lying within the area covered by Treaty #6, it was an area deemed *not* to be "unoccupied Crown lands or lands to which Indians have the right of access" by virtue of section 8(2) of the *Game Act*.

The pertinent subsections of section 8 of the *Game Act* read as follows:

"8(1). Notwithstanding anything in this Act, and insofar only as is necessary to implement the (Natural Resources) agreement . . . , Indians within the province may hunt for food at all seasons of the year on all unoccupied Crown lands and on any other lands to which the said Indians may have a right of access.

(2). For the purpose of subsection (1) the lands within game preserves, bird sanctuaries, provincial parks and wildlife management areas are deemed not to be unoccupied Crown lands or lands to which Indians have a right of access."

Finally, the section of the Natural Resources Agreement referred to in section 8(1) of the *Game Act* which has to do with the rights of Indians to hunt for food in the province is section 12, which says:

"12. In order to secure to the

Indians of the Province the continuance of the supply of game and fish for their support and subsistence, Canada agrees that the laws respecting game in force in the Province from time to time shall apply to the Indians within the boundaries thereof, provided, however, that the said Indians shall have the right, which the Province hereby assures to them, of hunting, trapping, and fishing game and fish for food at all seasons of the year on all unoccupied Crown lands and on any other lands to which the said Indians may have a right of access."

What this all means, then, is that in 1930, when the government of Canada transferred to the province of Saskatchewan the natural resources within the boundaries of the province, the rights of the Indians to hunt for food on unoccupied Crown lands was preserved in section 12. This Agreement is part of the Constitution of Canada and cannot be altered by the province of Saskatchewan alone, so if the provincial *Game Act* is in conflict with section 12 of the Natural Resources Agreement, then the terms of the Agreement must prevail.

The first question Judge Halvorson had to deal with was whether or not the Cookson Wildlife Management Unit was an area that falls under those areas deemed not to be unoccupied Crown land by section 8(2) of the *Game Act*. If so, of course, section 12 of the Natural Resources Agreement would be of no assistance to the appellant.

In ruling that the Cookson Wildlife Management Unit did not fall under section 8(2) of the *Game Act*, Judge Halvorson said:

Is the Cookson Wildlife Management Unit caught up in the deemed clause of Section 8(2)? If it is, it can only fit under the phrase 'wildlife management areas'.

He then reviewed the history of "wildlife management areas" in the province and concluded:

"There are no longer any wildlife management areas as referred to in Section 8(2), and, therefore, the Cookson Wildlife Management Unit referred to in this charge cannot be said to fall within the phrase 'wildlife management areas' in Section 8(2). That subsection contains a complete list of deemed 'unoccupied' lands, and the Cookson Wildlife Management Unit cannot, therefore, be deemed 'unoccupied'.

This may be academic in view of the finding in *R. vs. Strongquill* (1953), that the equivalent of Section 8(2) in the 1953 Game Act was ultra vires (beyond the powers of the provincial government) inasmuch as the subsection attempted to define 'occupied' where it appeared in an Imperial Statute.

For the foregoing reasons I find that the Cookson Wildlife Management Unit is not land deemed not to be unoccupied Crown lands within

the meaning of Section 8(2) of the Act."

The next question, then, was whether the Cookson Wildlife Management Unit is either "unoccupied Crown lands" or "any other lands to which the said Indians may have a right of access" as referred to in section 8(1) of the *Game Act*. In answering this question in the affirmative, Judge Halvorson pointed out that the lands in question are covered by Treaty #6, which guarantees the Indians their right to hunt subject only to federal government regulations. Although section 88 of the *Indian Act* makes laws of general application in the province, such as game laws, applicable to Indians in most cases, this is qualified if such laws contradict the terms of any treaty, which in the present case the provincial *Game Act* does.

Judge Halvorson said:

"The Government of Canada can alter the rights of Indians granted under treaties. Provinces cannot

If a wildlife management unit within uninhabited Crown lands was determined to be an area where Indians cannot hunt, this would be tantamount to saying that the province is permitted to alter treaty rights by 'regulation' or by establishing 'other purposes'.

This clearly cannot be so

It would not have been intended by the Legislature of the Province of Saskatchewan that Indians should be prohibited from hunting in Wildlife Management Units as such a prohibition would not be consistent with Section 88 of the Indian Act inasmuch as it would contravene both the Treaty No. 6 and paragraph 12 of the Resources Agreement."

He concluded that

" . . . the Cookson Wildlife Management Unit continues to be 'unoccupied Crown land' referred to in section 8(1) of the Game Act and paragraph 12 of the Natural Resources Agreement."

He further pointed out that hunting is allowed consistently by the province in wildlife management units upon the granting of a permit to the hunter, and the areas are not in the nature of game preserves.

He therefore ruled that the Cookson Wildlife Management Unit was unoccupied Crown land consisting of lands to which Indians have a right to access, and thereby allowed Moosehunter's appeal.

Once again, the Court reinforced the ruling that Indian hunting rights guaranteed by treaty could not be regulated nor removed by the provinces, only the federal parliament.

Names in the News

Joe Dion, president of the Indian Association of Alberta, says research done by the association indicates that Indian Affairs department officials at the turn of the century encouraged or pressured Indians to surrender reserve land, "where they were clearly acting in the interest of non-natives who wanted the land" . . . John Diefenbaker, former prime minister, says he is opposed to federal cutbacks in health grants to Indians and that he intends to bring it up in the House of Commons . . . Dorothy Richardson of the Alberta Human Rights Commission says companies that give special consideration to hiring natives leave themselves open to complaints of racial discrimination . . . Hugh Faulkner, Indian Affairs Minister, has promised his department will investigate allegations of fraud, coercion and dishonesty by federal government officials in land dealings with Saskatchewan Indians . . . Rene Brunelle, provincial secretary for Resource Development, says that an interministerial committee is examining the issue of Indian burial grounds to see what steps, such as amendments to legislation or new legislation, is needed in dealing with the numerous problems involving Indian burial grounds . . . Jim Spence of the York Landing Indian Band in Manitoba, says the provincial government's 14,288-acre land settlement offer to the band is 2,000 acres short of what the band is entitled to . . . Mark Point, a Salish Indian, says that deaths during spirit dances and initiation rites are due to the poor physical condition of the participants . . . Noel Starblanket, president of the National Indian Brotherhood, has attacked a CBC television documentary on alcohol abuse among northern natives for using a controversial study which shows Indians and Inuit have lower alcohol tolerances than whites.

Loi sur le contrôle des Armes à Feu

Bien que la majorité des propriétaires et utilisateurs d'armes à feu, au Canada, soient des personnes dignes de confiance, qui respectent leurs armes et les manipulent avec soin, les accidents causés par l'utilisation imprudente de ces armes se multiplient rapidement. Cette situation a incité le gouvernement à adopter le projet de loi C-51, *Loi modifiant le droit pénal, 1977*, plus connue sous le nom de "Loi sur le contrôle des armes à feu".

Essentiellement, la législation requiert deux choses de la part des citoyens:

1. Après le 1er janvier 1979, on devra obtenir un permis d'acquisition avant l'achat d'une arme à feu.

2. On devra manipuler, transporter et ranger les armes à feu, en sécurité et avec précaution.

Les autres aspects de la législation concernent en premier lieu les personnes qui utilisent incorrectement les armes à feu, provoquant des blessures et des décès. Ces mesures comprennent des ordres d'interdiction, des punitions sévères pour utilisation criminelle et l'autorité pour la police d'effectuer des fouilles et de saisir les armes dans les situations dangereuses. L'intention de la législation est de réduire l'utilisation criminelle et irresponsable des armes à feu, sans provoquer d'interférence auprès des utilisateurs légitimes, y compris les chasseurs et les piégeurs qui utilisent les armes à feu pour gagner leur vie.

Plusieurs changements prévus dans la législation, reflètent les préoccupations des gens qui chassent et qui piègent pour vivre. Les autres changements que l'on trouve dans la législation sont:

1. Une personne qui chasse ou piège pour subvenir à ses besoins ou à ceux de sa famille n'aura pas à payer les \$10,00 de redevance requis pour l'obtention d'un permis d'acquisition.

2. Un mineur (moins de 16 ans) qui chasse ou piège pour subvenir à ses besoins ou à ceux de sa famille, pourra obtenir un permis d'utilisation d'armes à feu, avec le consentement d'un parent ou d'un gardien.

3. Une personne pourra emprunter une arme à feu, sans détenir un permis d'acquisition d'armes à feu, si elle en a besoin pour chasser ou piéger.

Le système de permis d'acquisition d'armes à feu sera expliqué dans un article subséquent. Ici nous présentons d'autres aspects de la législation qui ont un effet direct sur la population autochtone.

MANIPULATION ET UTILISATION IMPRUDENTES DES ARMES À FEU

Les lois sur le contrôle des armes à feu stipulent que quiconque utilise, porte, manipule, expédie ou range une arme à feu ou des munitions sans précautions ou sans tenir compte de la sécurité d'autrui, commet un délit passible d'une punition allant d'une amende, à cinq ans d'emprisonnement, suivant l'importance du délit.

L'objectif de ce chapitre, en particulier, est d'encourager les propriétaires d'armes à faire preuve de plus de prudence; c'est une mesure préventive qui devrait permettre de réduire l'hécatombe inutile de blessures et de morts, qui est souvent le résultat du rangement ou de manipulation imprudente des armes à feu et des munitions.

Dans la législation, il n'y a pas de règles expéditives et rigoureuses qui déterminent ce qui constitue une négligence. Dans chaque cas, le tribunal devra en décider en se basant sur les faits et circonstances.

Par exemple, une personne demeurant dans une grande métropole comme Toronto, où le potentiel de criminalité est probablement plus élevé, devra garder ses armes à feu et ses munitions enfermées dans différents emplacements. Les règles ne pourront pas être les mêmes pour une personne demeurant dans une maison d'une seule pièce dans le grand Nord.



NOUVELLES AUTORITÉS POLICIÈRES, DE PERQUISITION ET DE SAISIE

La police pourra perquisitionner et saisir des armes à feu, sans mandat, principalement dans les situations où il y a de sérieuses possibilités que quelqu'un soit blessé par une arme à feu si l'on agit pas immédiatement et que l'obtention d'un mandat est impossible rapidement. Ceci est souvent le cas dans les querelles de famille ou entre personnes qui se fréquentent. De telles querelles ont pour résultat les deux-tiers de tous les assassinats commis au moyen d'armes à feu au Canada et constituent la plus importante menace pour la vie et la sécurité des agents de police. Si les policiers sont appelés dans une maison où a lieu une bataille, et où la sécurité d'une personne est en danger immédiat, ils

peuvent, suivant la nouvelle législation, enlever les armes à feu qu'ils trouvent sur les lieux, sans avoir obtenu de mandat au préalable. Après l'incident, ils doivent cepen-

dant fournir un compte rendu à un magistrat, que les articles soient saisis ou non.

Le tribunal décidera s'il est prudent de retourner l'arme au propriétaire. Dans la négative, il pourra ordonner qu'on se débarrasse de l'arme, de la façon la plus juste vis-à-vis des intérêts du public et du propriétaire de l'arme. De plus, le tribunal pourra interdire à la personne dont on a saisi l'arme, de posséder une arme à feu durant une certaine période, dans l'intérêt de sa propre sécurité et de celle du public.

Le propriétaire de l'arme a le droit de faire appel de la sentence de confiscation de l'arme et de l'interdiction dont il est frappé, auprès d'une cour supérieure.

De plus, un agent de police peut saisir une arme à feu lorsqu'il constate:

a) qu'une personne de moins de 16 ans, en possession d'une arme à feu, ne possède pas de permis, ou

b) qu'une personne en possession d'arme à usage limité, ne possède pas de certificat d'enregistrement ou de permis, ou

c) qu'une personne possède une arme interdite.

A part les armes interdites, qui ne peuvent être rendues, on a prévu que les armes saisies peuvent être retournées au propriétaire, sur présentation d'un certificat d'enregistrement d'armes à usage limité, ou d'un permis.

Les armes à feu qui ne se justifient pas pour leur usage sportif ou récréatif et qui sont considérées particulièrement dangereuses lorsqu'elles tombent entre les mains de criminels, sont *interdites*. Ceci comprend les armes entièrement automatiques, les couteaux à lames rentrantes, les silencieux et les carabines ou fusils modifiés dont la longueur du canon est inférieure à 18 pouces, ou dont la longueur totale est inférieure à 26 pouces (carabines et fusils aux canons "tronqués").

Armes à usage limité, elles se composent de toutes les armes semi-automatiques équipées de canons de moins de 18½ pouces de longueur,

ou de longueur totale de moins de 26 pouces, qui utilisent des munitions à percussion centrale. (Ceci ne comprend pas les fusils de calibre .22 longs à percussion latérale comme les carabines de survie). La nouvelle loi exige que tous les propriétaires de ces fusils, les fassent enregistrer auprès de la police locale. Les pénalités pour défaut d'enregistrement d'arme, vont de la simple amende, à l'emprisonnement de cinq ans. Les certificats d'enregistrement sont gratuits mais ne seront émis que pour des raisons bien spécifiques, et lorsque le demandeur détient un certificat d'acquisition d'armes à feu (après le 1er janvier 1979), et qu'il est âgé de plus de 18 ans.

AUTORITÉ D'INTERDIRE LA PROPRIÉTÉ ET L'USAGE DES ARMES À FEU

Les personnes qui possèdent déjà des armes à feu, mais qui sont considérées comme potentiellement dangereuses, seront empêchées de les garder et de les utiliser, sur ordre d'interdiction du tribunal.

Interdictions absolues, elles sont émises dans deux cas:

1. Lorsqu'une personne est condamnée pour un délit punissable sur déclaration sommaire de culpabilité, avec violence sur une personne et qui entraîne une peine de prison de dix ans ou plus; et

2. Lorsqu'une personne a utilisé une arme à feu dans la perpétration d'un délit punissable sur déclaration sommaire de culpabilité.

Aucun appel n'est possible dans ces cas d'interdiction, qui ne peuvent être imposés pour une période inférieure à cinq ans et qui débutent dès que le condamné a terminé sa peine d'emprisonnement. Des exemples de crimes sérieux impliquant la violence sont: l'assassinat, le viol, le vol et les détournements.

Interdictions discrétionnaires; elles peuvent être émises par le tribunal, pour une période n'excédant pas cinq ans, lorsque la personne est condamnée pour:

1. un délit impliquant la violence, autre que les délits entraînant l'interdiction absolue, ou

2. un délit impliquant l'utilisation, la manipulation, l'expédition ou l'entreposage d'armes à feu et de munitions.

Dans chacun de ces cas, la violence n'est pas nécessairement utilisée mais il y a eu seulement menace ou tentative.

Interdiction préventive: Un officier de police judiciaire peut soumettre une demande à un magistrat pour qu'il émette un ordre d'interdiction, à l'intention de personnes qui manifestent une attitude dangereuse ou menaçante, de posséder ou d'utiliser des armes à feu, pour une période allant jusqu'à cinq ans. Le magistrat fixera une date de comparution et la personne aura le droit de faire opposition à la demande. L'officier de police judiciaire doit faire la preuve qu'il y a un fondement raisonnable pour déduire que la personne peut vraisemblablement faire du mal à quelqu'un, si il ou elle a accès à une arme à feu.

Oracle Series

The Ojibwa - Northern Nomads

The Ojibwa Indians once roamed the northern fringes of the Great Lakes. Shortly after the Europeans arrived in North America, the Ojibwa expanded their territory west into Wisconsin and Minnesota, and onto the Plains; other Ojibwa moved to the southeast into what is now southern Ontario.

The Ojibwa (whose name may mean "people whose moccasins have puckered seams") speak several closely related dialects of the Algonkian tongue; linguistically they are allied to the Potawatomi and Ottawa Indians. In the 1700's, at the time of their greatest distribution, they are believed to have numbered as many as 25,000. Various groups of Ojibwa have been called Chippewa, Saulteaux (so-called because of their meeting place, which was at the falls, (sault) of Sault St. Marie, Bungi or Mississauga (meaning "people of the large river-mouth").

Most Ojibwa live in a land of forests, lakes and rivers. They were so numerous, and occupied such a large territory, that they may be separated into several distinct groups or tribes including the Ojibwa of the Lake Superior region, the Mississauga of Manitoulin Island and of the mainland around the Mississagi River; the Ottawa of the Georgian Bay area; and the Potawatomi of the region west of Lake Huron within the boundaries of present-day Michigan (of whom some moved across into Ontario in the 18th and 19th centuries). Lakes Superior and Huron are the major lakes in the area. Winters are long and cold, with snow and ice for six months of the year.

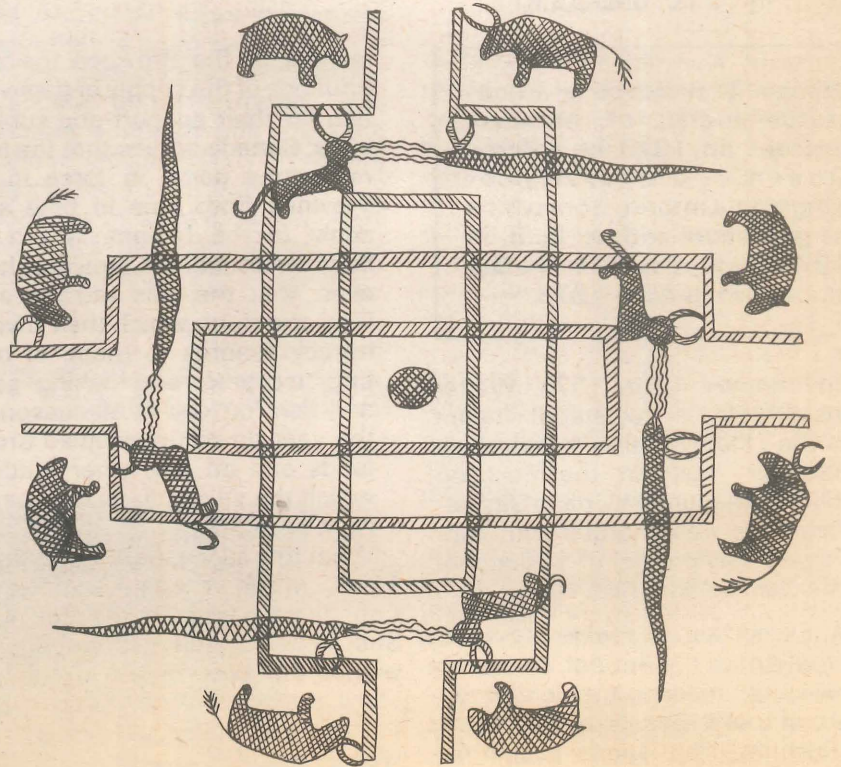
The Ojibwa economy was based on hunting, fishing and the gathering of wild plants as they depended to a considerable degree on vegetable foods. In the late summer they gathered vast quantities of wild rice (especially in Wisconsin, Minnesota and the Kenora area of Ontario), which grew in the shallow waters around the shores of lakes. The wild rice was gathered from canoes. Using a stick to bend the stalks over the canoe, they took a second stick and beat the stalks so that the grain fell into the bottom of the boat. The rice was winnowed and then dried for use during

winter. It was stored in birch bark containers.

Many kinds of mammals were hunted in the forests with bow and arrow, snares, and deadfalls. Every winter the families scattered through the woods to hunt caribou and moose; in spring and summer they looked for beaver and smaller game, and caught suckers, pickerel and pike; in the fall, after they had harvested the wild rice, they speared the larger fish — trout, whitefish and sturgeon — that spawned at that season close to shore. At night the Ojibwa fished with a torch held near the water, which attracted the fish. Migrating waterfowl were hunted during the spring, as were many other kinds of birds, such as grouse, quail, and passenger pigeon.

During the summer and fall, the Ojibwa lived in large village encampments. They built dome-shaped wigwams, or conical tipis which they covered with birch bark or rush mats. Larger lodges, to house several families, were also built. During the winter, Ojibwa villages broke up into small groups composed up of several related families. These small groups spread out across the land to hunt, using snowshoes and toboggans in deep snow.

The Grand Medicine Society or **Midewiwin** of the Ojibwa was a secret religious society, whose members, **mede**, were the doctors or medicine-men of the community. The members of this secret society, which did not exist anywhere else in Canada (except among some neighbouring Cree), exercised great influence upon the Ojibwa. Extensive use was made of wild plants to treat the sick, such as the application of balsam gum to wounds. The most important event of the year was the annual celebration of the Society, which was open to both men and women. People who had received vi-



Photos: National Museums of Canada



sions from the supernatural were initiated into the Society in an elaborate, highly dramatic ceremony which was held during the summer. The initiate was "shot" with invisible projectiles which it was believed would bring him supernatural power. The Ojibwa ascribed a soul and special power to every tree and stone, and believed that their medicine-men, through the favour of the spiritual world, could attach this power to humans.

The world of the Ojibwas was peopled by many super-human beings. Some spirits were thought to be unfriendly and the Ojibwa were

afraid that such a spirit might be enlisted by another person in acts of witchcraft.

There have been many changes in the culture of the Ojibwa people in

over 300 years of Indian-White contact. The Ojibwa joined the fur trade, supporting the French in their struggle against the English. Many served Canada in the First and Second World Wars and the Korean War. Today they live on reserves, or else they have moved into the industrial world of contemporary times, though many still hunt moose and trap fur-bearing animals.



Les Indiens et la loi

La Reine c. Moosehunter

par BILL BADCOCK

William T. Badcock, Indien non inscrit de descendance mohawk, a fréquenté l'Université Queens, à Kingston, Ontario de 1973 à 1976, année où obtint son baccalauréat en Droit. Il fut admis au Barreau de l'Ontario en avril 1978.

Le 12 janvier 1976, Walter Moosehunter, un Indien enregistré de la zone du traité #6, a tué une femelle d'orignal, pour se nourrir, dans la zone d'aménagement de la faune de Cookson. Il fut poursuivi pour être en contravention avec la 9^{ème} section (a) de la *Loi sur le gibier*, qui spécifie que:

"9. Sauf quand cela est stipulé autrement dans la Loi en général ou dans la Loi sur les fourrures ou dans quelque règlement que ce soit, découlant de l'une de ces deux lois, personne ne peut:

(a) chasser, trapper, placer des collets, empoisonner, ou d'aucune autre façon, détruire ou maltraiter un animal ou un oiseau dans une réserve de gibier, un refuge d'oiseaux, ou toute autre zone désignée conformément à la présente loi ou aux réglementations qui en découlent"

Il fut condamné en première instance, mais fit appel en procès de novo au tribunal de district, à Prince Albert, sur les bases suivantes:

(a) En tant qu'Indien, il a droit aux avantages que lui confère la section #8 de la *Loi sur le gibier*, qui permet aux Indiens de la province de "chasser pour leur nourriture en toute saison au cours de l'année, sur tous les territoires inoccupés de la Couronne, ainsi que sur toutes autres terres auxquelles les Indiens peuvent avoir le droit d'accès", et

(b) La zone d'aménagement de la faune de Cookson constitue un tel territoire.

Le procureur de la Couronne a soutenu que bien que la zone d'aménagement de la faune de Cookson soit une terre inhabitée, située à l'intérieur de la région incluse dans le traité #6, c'était une région considérée comme n'étant pas "un territoire inoccupé de la Couronne auquel les Indiens ont le droit d'accès", en vertu de la section #8(2) de la *Loi sur le gibier*.

La subdivision pertinente de la section #8 de la *Loi sur le gibier* se lit comme suit:

"8(1). Nonobstant et quel que soit le contenu de la Loi, et en tant seulement qu'il est nécessaire de mettre en vigueur l'accord sur les (Ressources naturelles) . . . les Indiens, à l'intérieur de la province, peuvent chasser pour leur nourriture, en toute saison de l'année, sur tous les territoires inoccupés de la Couronne et sur toutes autres terres auxquelles les Indiens peuvent avoir le droit d'accès.

(2). Pour les besoins de la subdivision (1), les territoires situés à l'intérieur des réserves de gibier, des

refuges d'oiseaux (ornithologiques), des parcs provinciaux et des zones d'aménagement de la faune, sont considérés comme n'étant pas des territoires inoccupés de la Couronne, ou des terres auxquelles les Indiens peuvent avoir le droit d'accès."

Finalement, la section de l'Accord sur les ressources naturelles, à laquelle on se réfère dans la section #8(1) de la *Loi sur le gibier*, qui concerne les droits des Indiens de chasser pour leur nourriture dans la province, est la section 12 qui se lit comme suit:

"12. Dans le but d'assurer aux Indiens de la province, la continuité de leur approvisionnement en gibier et poisson pour leur soutien et subsistance, le Canada est d'accord pour que les lois concernant le gibier, en vigueur dans la province, s'appliquent de temps en temps aux Indiens, à l'intérieur des limites considérées, pourvu que, cependant, les dits Indiens aient le droit, que la province leur assure ainsi, de chasser, de trapper le gibier et de pêcher le poisson pour leur nourriture, en toute saison de l'année, sur tous les territoires inoccupés de la Couronne et sur toutes autres terres auxquelles les dits Indiens peuvent avoir le droit d'accès."

Tout ceci signifie qu'en 1930, lorsque le gouvernement du Canada a transféré à la province de la Saskatchewan, les ressources naturelles situées à l'intérieur des limites de la province, les droits des Indiens de chasser pour leur nourriture sur les territoires inoccupés de la Couronne, ont été consignés dans la section #12. Cet accord fait partie de la constitution canadienne et ne peut pas être modifié par la province de la Saskatchewan elle-même, ainsi, si la Loi provinciale sur le gibier est en conflit avec la section #12 de l'Accord sur les Ressources naturelles, les termes de cet Accord doivent prévaloir.

La première question que le juge Halvorson a dû considérer était de savoir si oui ou non la zone d'aménagement de la faune de Cookson était une région située dans le cadre de celles considérées comme n'étant pas des territoires inoccupés de la Couronne, d'après la section #8(2) de la *Loi sur le gibier*. Si c'était le cas, naturellement, la section #12 de l'Accord sur les ressources naturelles ne serait d'aucune assistance pour le requérant.

En jugeant que la zone d'aménagement de la faune de Cookson ne tombait pas sous la juridiction de la section #8(2) de la *Loi sur le gibier*, le juge Halvorson a déclaré:

"La zone d'aménagement de la faune de Cookson relève-t-elle de la clause considérée de la section #8(2)? Si c'est le cas, elle ne peut être seulement considérée que dans le cadre de la phrase "zone d'aménagement de la faune"

Il fit ensuite un exposé sur l'histoire des "zones d'aménagement de la faune" dans la province et conclut:

"Il n'existe plus de zones d'aménagement de la faune telles que con-

sidérées dans la section #8(2), et, par conséquent, la zone d'aménagement de la faune de Cookson considérée dans ce réquisitoire ne peut pas être jugée comme entrant dans le cadre de la phrase "zones d'aménagement de la faune" de la section #8(2). Cette subdivision contient une liste com-

plète de terres considérées inoccupées et il s'ensuit que la zone d'aménagement de la faune de Cookson ne peut pas être considérée comme inoccupée".

Ceci peut paraître académique en regard du verdict dans le cas du jugement de la *Reine contre Strongquill* (1953), où l'on relevait que l'équivalent de la section #8(2) dans la Loi sur le gibier de 1953 était considéré ultra vires (dépassait l'autorité du gouvernement provincial), attendu que la sous-section tentait de définir le mot "occupé" alors qu'il était utilisé dans des statuts impériaux.

C'est pour ces raisons que je trouve que la zone d'aménagement de la faune de Cookson n'est pas un territoire "qui ne doit pas être considéré comme une terre inoccupée de la Couronne", tel que compris dans la section #8(2) de la Loi."

La question suivante était de déterminer si la zone d'aménagement de la faune de Cookson est, soit une terre inoccupée de la couronne, soit une terre quelconque à laquelle les Indiens concernés peuvent avoir le droit d'accès, ainsi que stipulé dans la section #8(1) de la *Loi sur le gibier*. En répondant à cette question par l'affirmative, le juge Halvorson a souligné que le territoire en question est inclus dans le traité #6, qui garantit aux Indiens leurs droits de chasse, en fonction des réglementations du gouvernement fédéral exclusivement. Bien que la section #88 de la *Loi des Indiens*, rende les lois d'application générale de la province, applicables aux Indiens, dans la plupart des cas ces lois ne doivent pas être en contradiction avec les termes des traités, ce qui est le cas dans la *Loi provinciale sur le gibier*.

Le juge Halvorson a déclaré:

"Le gouvernement du Canada peut modifier les droits accordés aux Indiens dans les traités. Les provinces ne le peuvent pas. . . .

Si une zone d'aménagement de la faune, située à l'intérieur de territoires inhabités de la Couronne, était

(suite à la page 12)

Des noms dans les nouvelles

Joe Dion, président de l'Association des Indiens de l'Alberta, a déclaré qu'une recherche faite par l'association indique que des officiers du ministère des Affaires indiennes au début du siècle ont encouragé ou fait pression sur les Indiens afin que ces derniers cèdent des portions de leurs réserves "alors qu'ils agissaient nettement dans l'intérêt de non-Indiens qui voulaient les terres". . . . John Diefenbaker, ancien premier ministre, a dit qu'il n'approuvait pas les coupures de fonds fédéraux pour la santé des Indiens, et qu'il a l'intention de le mentionner à la Chambre des communes. . . . Dorothy Richardson de la Commission des Droits de l'Homme de l'Alberta, a indiqué que les compagnies qui accordent une considération spéciale à l'emploi des Indiens, s'exposent à des plaintes de discrimination raciale. . . . Hugh Faulkner, ministre des Affaires Indiennes a promis que son ministère enquêterait sur les accusations de fraude, coercition et malhonnêteté faites sur des officiers du gouvernement fédéral au sujet de négociations territoriales avec les Indiens de la Saskatchewan. . . . René Brunelle, secrétaire provincial du Développement des Ressources telles a annoncé qu'un comité inter-ministériel examine la question des sites de cimetières indiens pour savoir quelle solution, telles que l'amélioration de la loi ou la création d'une nouvelle loi, pourrait être adoptée face aux nombreux problèmes découlant des sites de cimetières indiens. . . . Jim Spence de la bande indienne de York Landing a souligné que l'offre de 14 288 acres du gouvernement provincial pour les règlements territoriaux souffre une coupure de 2 000 acres que la bande est en droit de réclamer. . . . Mark Point, un Indien Salish, a soutenu que les mortalités survenues au court des dances spirituelles et des rites d'initiation, furent dues à la condition physique insuffisante de certains participants. . . . Noel Starblanket, président de la Fraternité des Indiens du Canada a mis en doute la valeur d'un documentaire télévisé de Radio-Canada sur l'abus de l'alcool chez les Autochtones du Nord, pour avoir utilisé une étude controversable soutenant que les Indiens et Inuit ont un niveau d'endurance à l'alcool inférieur à celui des Blancs.

Presentation

Policy, Research and Evaluation

The Policy, Research and Evaluation branch of the Indian program at Headquarters is relatively new and has as its responsibility to assess and develop national policy; to undertake and support research related to policy and program issues; to evaluate existing programs and structure evaluation criteria for proposed programs; to support the claims settlement process and to conduct discussions with provincial governments and Indian associations on priority topics of mutual concern to all parties.

In the area of policy, Peter Gillespie, Director General of P.R.E. outlined the following for the Auditor General and Comptroller General officials.

INDIAN ACT REVISION

"Since the National Indian Brotherhood withdrew from the Joint Cabinet/NIB Committee, a new consultative process is being developed," Gillespie said. "Policy proposals will be made to Cabinet and to the NIB, Regional Indian Associations and Band Councils. Subject areas include: tribal government, hunting, fishing and trapping, education, membership, land surrenders and other related issues."

LAND CLAIMS AND TREATIES

In this field, Gillespie said "Indian and Inuit land claims negotiations are the responsibility of the Office of native Claims (ONC)." However, "a number of issues arise in relation to claims which require policy input from the I&A Program for which responsibility rests with the Policy Branch."

TRIBAL GOVERNMENT AND DECISION MAKING

"Policy proposals are being prepared to provide a system of band government based on the principles of increased flexibility and autonomy for Indian communities to remove major impediments to the development of local autonomy."

ECONOMIC DEVELOPMENT

"Policy is being formulated for the design and implementation of a comprehensive delivery system for the development and management of integrated social and economic programs by Indians at the community level, in accordance with locally established goals and priorities."

As Rod Brown, Assisant Deputy Minister — Programs outlined in his address, in the past we had a program for economic development which required Indian enterprises to generate money. What would have been more appropriate is a socio-economic development approach which looked more to the development of people and communities.

SOCIAL DEVELOPMENT

"Social development is concerned with the improvement of social conditions in Indian communities. A review is being undertaken of present policies, programs and problems, as well as the development

of policy options for the future with respect to delivery mechanisms, sources of service and the appropriate design and mix of remedial, preventative and development service."

ENVIRONMENT

"Resource and general economic developments (pipelines, river diversions, hydro-electric developments) are having an increasing impact on Indian resource lands and way of life. These issues raise policy questions with respect to the need for litigation funding and support for intervention against third parties."

INDIAN RIGHTS

"Indian rights issues such as hunting, fishing and trapping continue to be major sources of concern to Indian people. These issues have a

strong symbolic significance for Indian people and thus there is a cultural and economic need to respond to Indian needs and aspirations in this area."

INDIAN EDUCATION

"The provision of education services to status Indians on reserves is a responsibility of the federal government through the Indian Act. Several important policy issues are being addressed, for example, measures to assist in meeting the goal of Indian control over Indian education, and the requirements for Indian education at the post-secondary level."

HOUSING

"There is a Cabinet approved policy on housing and infrastructure for Indian communities. However,

funding levels appear to be inadequate. A housing needs survey has been conducted and refinements are needed to the existing policy."

Derek Dawson, Director, Community Infrastructure and Housing Branch at Headquarters told the officials that there is a need for 20,000 new houses but there are not sufficient funds available to build them.

Gillespie outlined the responsibilities of the Research Branch and Evaluation Branch.

The newly formed Tripartite Branch has as its mandate "to support, coordinate and conduct tripartite discussions involving the Federal and Provincial Governments and Indian people, in collaboration with Regional Office staff."

Tripartite discussions generally involve such issues as policing, child care, social services and education and are necessary because of the division

of responsibilities between the federal and provincial governments in the BNA (British North America) Act.

"Let's consider our future"

is a project featuring career profiles of native people from across Canada. These people were interviewed by native writers.

Brenda Miller - Native Employment Coordinator

Brenda Miller believes she is not a token Indian in the government, but that her position is worthwhile, and her opinions respected.

As the coordinator of the Native Employment Program within the Department of Indian Affairs in Ontario, this 27-year-old Restigouche Micmac woman feels she is now making a valuable contribution to the Indian community.

"Hopefully," she says, "we'll be hiring a number of people to fill the nine man years (one man year equals one year's wages), that will be open within the Department. Right now we're in the midst of planning where these positions will be most useful," she said.

"Because of the type of work I'm involved in, I feel that I'm doing a valuable service for the people I work with, and native people in general," she continued.

The biggest problem she faces is "attitudinal change". Miller feels this change must occur before barriers of



distrust between native and non-native people mellow within the Department.

According to Miller, getting native people involved in the Department is a fine idea, but getting them to erase their pre-conceptions of the is a little tougher.

"There are administrative stumbling blocks to overcome. But you don't get brainwashed as soon as you step inside the door of the Department of Indian Affairs," she said.

"You have to work within the system. But that doesn't mean you have to lose or give up everything you're made of," she explained.

She is very aware of her own success within the Department, and feels her achievement effects the over-all native employment plan. By setting an example she hopes to reach the prospective native public servant.

Brenda's education involves "early childhood" courses at Centennial College, social counselling studies at

York University, and a teachers aide course at the University of Toronto.

She tosses around phrases like "the bureaucracy" or "the system" like an old hand, but feels the best way to bring about change is from within.

Her position with Indian Affairs provides her with a healthy income, which augments that of her husband, a Mohawk artist, and helps provide for the upbringing of the Millers' two daughters.

So far her job keeps her deskbound in Toronto. And she likes it that way.

"I prefer the way it is right now, because my family situation comes first. I know the travelling is inevitable though," she said.

Miller anticipates they'll have a working plan ready for native employment by March 31, 1979. At this stage she is involved in the gathering of information from the various regions, so that a complete picture will be available, and provide for a successful project.

Les Ojibways

Les Ojibways occupaient autrefois les rives septentrionales des Grands Lacs. Peu après l'arrivée des Européens en Amérique du Nord, ils ont étendu leur territoire vers l'ouest jusqu'au Wisconsin et au Minnesota, ainsi que dans les Plaines; d'autres Ojibways se sont déplacés vers le sud-est, aujourd'hui le sud de l'Ontario.

Les Ojibways (dont le nom signifie "peuple aux mocassins à couture froncée") parlent plusieurs dialectes qui ressemblent à la langue algonquienne; ils sont de la famille linguistique des Potawatomis et Ottawas. Dans les années 1700, au moment de leur plus grande expansion, la tribu devait compter près de 25 000 membres. Les divers groupes d'Ojibways portent des noms comme Saulteux (en raison de leur lieu de rencontre, aux chutes-sault-à Sault-Sainte-Marie), Bungis ou Mississaugas (signifiant "peuple de la grande embouchure").

La plupart des Ojibways habitent un pays de forêts, de lacs et de rivières. Ils étaient tellement nombreux et habitaient un territoire si grand, qu'il est possible de les séparer en plusieurs tribus distinctes, dont, entre autres, les Ojibways de la

les eaux peu profondes du bord des lacs. À l'aide d'un bâton, on pliait les tiges au-dessus du canot et, avec un deuxième bâton, on frappait sur les tiges jusqu'à ce que les grains tombent dans le fond du bateau. Le riz était alors vanné et séché pour être utilisé pendant l'hiver. On l'entreposait dans des contenants faits d'écorce de bouleau.

On chassait de nombreux types de mammifères dans les forêts, au moyen d'arcs et de flèches, de pièges et de traquenards. Pendant l'hiver, les familles se dispersaient dans les bois pour chasser le caribou et l'orignal; au printemps et en été, on chassait les castors et d'autres petits animaux, et on pêchait la carpe, le brochet et le brocheton: en automne, c'était le ramassage du riz sauvage et on harponnait les poissons plus gros

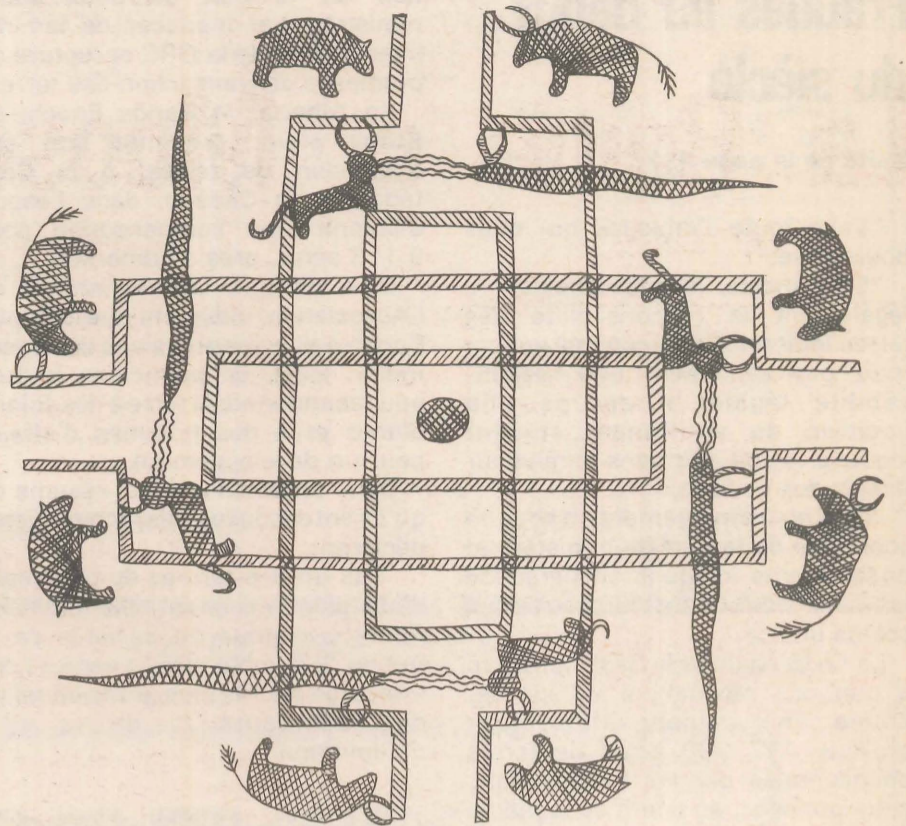


région du lac Supérieur, les Mississaugas de l'île Manitoulin et des terres le long de la rivière Mississagi, les Outaouais de la région de la baie Georgienne, et les Potawatomis de la région située à l'ouest du Lac Huron, aujourd'hui le Michigan (un groupe de ces derniers s'est installé en Ontario aux 18^e et 19^e siècles). Les lacs Supérieur et Huron sont les principaux lacs de la région. Les hivers sont longs et froids avec de la neige et de la glace pendant six mois de l'année.

Les ressources des Ojibways provenaient de la chasse, de la pêche et de la cueillette de plantes sauvages. En effet, ils se nourrissaient en grande partie de produits végétaux. À la fin de l'été, surtout au Wisconsin, au Minnesota et dans la région de Kenora en Ontario, ils cueillaient, à l'aide de canots, d'immenses quantités de riz sauvage, qui poussait dans

— la truite, le poisson à chair blanche, l'aiglefin et l'esturgeon, qui frayaient près des côtes en cette saison. Les Ojibways pêchaient la nuit avec une torche qu'ils tenaient près de l'eau pour attirer les poissons. Au printemps, on chassait les oiseaux migrants, ainsi que de nombreux autres oiseaux, dont le tétras, la caille et la tourterelle du Canada.

Au cours de l'été et de l'automne, les Ojibways habitaient de grands campements. Ils construisaient des wigwams en dôme ou des tipis coniques qu'ils recouvraient d'écorce de bouleau ou de nattes de jonc. On construisait également de grands abris pour loger plusieurs familles. Pendant l'hiver, les villages ojibways se divisaient en petits groupes composés de familles apparentées. Ces petits groupes se dispersaient à travers le territoire pour chasser. Ils



utilisaient alors des raquettes et des traîneaux.

La Grande société de magie ou **Midewiwin** des Ojibways est une société religieuse secrète. Ses membres ou **mede** étaient les guérisseurs ou les sorciers de la communauté. Cette société n'existait pas ailleurs au Canada (sauf chez certaines tribus crises voisines) et ses membres exerçaient une grande influence sur les Ojibways. Ils utilisaient beaucoup les plantes sauvages pour soigner les malades, comme, par exemple, la gomme de baume pour les blessures. La fête annuelle de la Société, à laquelle les hommes et les femmes pouvaient assister constituait l'événement le plus important de l'année. Les Indiens ayant eu des visions surnaturelles étaient initiés à la Société en été, au cours de cérémonies complexes et théâtrales. L'initié était "bombardé" de projectiles invisibles qui, selon les croyances, lui donneraient des pouvoirs surnaturels. Les Ojibways attri-

buient à chaque arbre et à chaque pierre un esprit et un pouvoir spéciaux et croyaient que les sorciers, avec l'aide du monde des esprits, pouvaient transmettre ce pouvoir aux humains.

Le monde des Ojibways était habité par de nombreux être surhumains. Certains esprits, selon eux, étaient hostiles et ils avaient peur que quelqu'un puisse se servir de ces esprits pour leur jeter un sort.

La culture des Ojibways a beaucoup changé au cours des 300 ans de contacts entre Blancs et Indiens. Les Ojibways ont participé au commerce des fourrures et ils ont appuyé les Français dans leur lutte contre les Anglais. Nombre d'entre eux ont combattu sous le drapeau canadien au cours des deux grandes guerres mondiales et de la guerre de Corée. Aujourd'hui, ils habitent dans des réserves ou ont rejoint le monde industriel contemporain; mais, beaucoup chassent encore l'orignal et piègent les animaux à fourrure.



Community News

YORK FACTORY, Manitoba — The York Factory Indian Band has been awarded 2,200 acres of Crown land along the Aiken River as partial settlement of its land claims.

MONTREAL, Que. — A group of James Bay Cree Indians have started the first stage of a three-year training program that will prepare them to be special constables in their home communities in northern Quebec.

CAMPBELL RIVER, B.C. — The Indian museum now under construction at Cape Mudge and slated for opening in the spring will have the world's only complete collection of writings on the Kwakiutl people.

FREDERICTON, N.B. — A County court judge has overruled the acquittal last year of a Maliseet Indian woman charged with illegally fishing for salmon in the St. John River.

The case, which forms part of a sometimes heated dispute between N.B. Indians and Federal fisheries officials over Indian fishing rights, now goes back to provincial court for a new trial.

CORNWALL, Ont. — The St. Regis Indian Band Council has temporarily abandoned plans to set up future tollgates on Cornwall Island to raise emergency health funds.

The decision follows an announcement by federal Health Minister Monique Begin that health services cut last fall would be restored for six months while new guides are drafted by federal government and Indian officials.



Book Review

By HOWARD BERNARD

THE POTAWATOMIS Keepers of the Fire by R. David Edmunds

Potawatomi legends say that at one time they were united as one tribe with the Ottawa and Chippewas but that the three separated with the Potawatomi keeping the council fire of the originally united tribes and thus receiving their name "Keepers of the Fire".

After their separation, Wisconsin, Illinois, Indiana and southern Michigan were the homelands of these Potawatomi.

David Edmunds details the many events leading up to their leaving these lands they had called home for so long. With the use of maps and detailed explanations he describes their loyalty to New France, their stand against the British in Pennsylvania and in New York as well as their eventual, reluctant allegiance to the British Crown.

With good writing and the use of pictures, Edmunds introduces the reader to Potawatomi leaders that have not been, and probably will not be, glorified in movies and on TV; leaders such as Main Poc, Siggenauk and Onanghisse.

The name Tecumseh is familiar

to us but how many people are equally familiar with his brother Tenskwatawa. How did this man come to be known as "the Shawnee prophet"? What were his doctrines and why did he organize the "red confederacy"? Edmunds did his homework and doesn't hesitate to provide the reader with answers.

As well as detailing the lifestyle of the Potawatomi, Edmunds describes their involvement in the fur trade, the many battles won and lost as well as their eventual forced removal from their homelands. Some 2,000 that fled to Canada settled on the north-eastern shores of Lake Huron while those who remained now live on small reservations in Kansas, Michigan and Oklahoma.

For the student interested in history, especially Indian history, this book should prove an interesting and useful addition to their library.

THE POTAWATOMIS — Keepers of the Fire, is available from the University of Oklahoma Press, Norman, Oklahoma 73019 for \$19.95.

INDIAN NEWS

- PLEASE PRINT CLEARLY -

The *Indian News* is revising and updating its distribution lists. In order to determine whether you still wish to remain on this mailing list, you are requested to return this card.

Le journal *Nouvelles indiennes* procède présentement à la révision et à la mise à jour de la liste postale de ses lecteurs.

Name - nom

Address - adresse

Postal code - Code postal

Is this a change of address? / S'agit-il d'un changement d'adresse? Yes / Oui No / Non No. of copies required - Nombre d'exemplaires demandés

FOR POUR Library / Bibliothèque Individual / Particulier Regional Office / Bureau régional
School / École Association Band Council / Conseil de bande Other / Autre

Of the two official languages in *Indian News*, I read the: / Des articles de *Nouvelles indiennes* publiés dans les deux langues officielles, je lis:

English version / La version anglaise French version / La version française

I am an: / Je suis un: Indian subscriber / Abonné indien Non Indian subscriber / Abonné non indien

The next best thing to smoke signals
Subscribe now!

Fraudes au début du siècle

(suite de la page 1)

"Voilà toute l'injustice qui nous bouleverse."

"En principe, le gouvernement a légalement la responsabilité des terres indiennes et du peuple indien, mais pas seulement une responsabilité légale; il accuse une position de confiance, suivant laquelle, il doit agir dans le meilleur intérêt des Bandes."

"Il y a eu définitivement un abus de confiance de la part du ministère et de ses agents, lorsqu'ils ont persuadé les Indiens de vendre leurs terres aux colons blancs."

La Fédération de la Saskatchewan a annoncé récemment qu'elle réclame une compensation pour presque 417 000 acres de terres abandonnées par les Indiens dans cette province, au cours de la même période.

DEUX ACCUSÉS

La Fédération soutient que deux sous-ministres successifs aux Affaires indiennes, ont conspiré avec d'autres agents du gouvernement, pour acquérir frauduleusement des terres dans quatre différentes réserves.

Le vice-président de la Fédération, Sol Sanderson, a demandé que des négociations soient entreprises avec le gouvernement, pour que ces terres soient remplacées.

Tyler déclare que l'abandon des terres de Saskatchewan, fut obtenu directement par fraude et falsifica-

Oiseaux Migrateurs

(suite de la page 1)

migrateurs, les premiers rédacteurs du texte n'ont pas entièrement saisi l'étendue et la complexité de ce besoin", a dit Marchand.

Alors que l'objectif de la convention était de préserver la population d'oiseaux, elle a soulevé l'indignation des Autochtones, car l'ouverture des saisons était considérée comme un droit acquis au cours des siècles de pratique.

Un porte-parole des Affaires indiennes a dit que certains Autochtones respectaient la loi, d'autres pas.

La question des droits de chasse était en veilleuse, jusqu'à ce qu'une décision de la Cour suprême du Canada établisse en 1964 que la législation fédérale dépassait les traités indiens, signés avec le gouvernement fédéral.

Une "politique d'indulgence" était adoptée par le ministère et peu d'Autochtones étaient poursuivis pour avoir violé la loi fédérale sur la chasse en tuant des oiseaux sauvages en dehors de la saison de chasse.

Mais la Cour suprême du Manitoba, décida en 1977, que les contrevenants doivent être poursuivis et si la législation fédérale est inadéquate, elle devrait être changée maintenant que la voie est ouverte, a précisé le porte-parole.

tion de la part de deux sous-ministres; par menaces de famine, intervention de la GRC et rupture de promesse de transaction des terres.

En Alberta, la Bande Enoch, de Stony plain, présente son cas d'abandon de terres, à la Cour fédérale du Canada, dans l'espoir d'obtenir une compensation pour 9 113 acres, près d'Edmonton.

Dion dit que les recherches de l'Association, indiquent que la Bande Enoch a subi les pressions de l'agent indien local, de politiciens locaux, pour abandonner la terre à des colons blancs et à des hommes d'affaire pour un développement.

Dans un document qui résume ce qu'ils ont découvert, les chercheurs déclarent:

"Pas un des termes du document d'abandon ne tient compte des intérêts, connus ou déclarés de la Bande. Il semble que la vente a été effectuée pour le plus grand bénéfice des acheteurs et de la ville d'Edmonton."

Moosehunter

(suite de la page 10)

Il souligna ensuite que la chasse est conséquemment autorisée par la province, dans les zones d'aménagement de la faune, moyennant l'attribution d'un permis au chasseur, et les zones ne sont pas de nature à être considérées comme réserves de gibier.

Il jugea par conséquent que la zone d'aménagement de la faune de Cookson était un territoire inoccupé de la Couronne constitué de terres auxquelles les indiens ont droit d'accès et ainsi, donna son accord à l'appel de Moosehunter.

Une fois de plus, le tribunal a confirmé la règle qui donne les droits de chasse aux Indiens. Ces droits, garantis par les traités, ne peuvent être révoqués ou révoqués par les provinces, mais seulement par le Parlement fédéral.

déclarée comme une zone où les Indiens ne peuvent chasser, cela équivaudrait à dire que la province a l'autorité de modifier les droits inclus dans les traités, en "réglementant" ou en établissant "d'autres objectifs". Évidemment, ceci ne peut pas être.

Il n'a pas dû être dans l'intention de la législation de la province de la Saskatchewan, d'interdire aux Indiens de chasser dans les zones d'aménagement de la faune, car une telle interdiction serait en contradiction avec la section 88 de la Loi des Indiens, d'autant plus que cela enfreindrait à la fois le traité n° 6 et le paragraphe #12 de l'Accord sur les ressources."

Il conclut ainsi:

"... la zone d'aménagement de la faune de Cookson continue d'être une "terre inoccupée de la Couronne", tel qu'indiqué dans la section #8(1) de la Loi sur le gibier, et au paragraphe #12 de l'Accord sur les Ressources naturelles."

"Considérons notre avenir"

est un projet illustrant les profils de carrières des autochtones du Canada. Ils étaient interviewés par des auteurs autochtones.

Brenda Miller - Coordinateur de l'Emploi Des Autochtones



Brenda Miller pense qu'on ne la prend pas simplement pour une indienne en faveur du gouvernement, mais que sa situation est intéressante et que l'on respecte ses opinions.

En tant que coordinatrice du programme pour l'emploi des Autochtones, au sein du ministère des Affaires indiennes de l'Ontario, cette femme Micmac Restigouche, âgée de 27 ans, estime qu'elle apporte maintenant une contribution valable à la communauté indienne.

Pleine d'espoir, elle déclare "Nous allons recruter un bon nombre de personnes pour remplir les fonctions de neuf années-homme (une année-homme égale une année de salaire), qui vont être établies au sein du Ministère. En ce moment nous sommes en train de déterminer où ces postes seront le plus utiles."

"Étant donné le genre de travail dans lequel je suis engagée, j'ai la conviction de rendre de précieux services aux gens avec lesquels je travaille, ainsi qu'aux Autochtones en général," ajoute-t-elle.

"Le plus grand problème auquel je dois faire face est "le changement d'attitude". Miller estime que ce

changement doit se manifester avant que les obstacles de méfiance se développent entre les Autochtones et les non-Autochtones au sein du Ministère.

D'après Miller, obtenir que les Autochtones participent aux activités du ministère est une excellente idée, mais arriver à ce qu'ils se débarrassent de leurs opinions préconçues sur le Ministère est un peu plus difficile.

"Il y a des pierres d'achoppement administratives à surmonter, mais vous ne subissez pas de lavage de cerveau dès que vous entrez au ministère des Affaires indiennes," dit-elle.

"Vous devez travailler au sein du système; mais cela ne signifie pas que vous devez abandonner tout ce qui constitue votre personnalité," explique-t-elle.

Elle est bien consciente de son propre succès au sein du Ministère, et elle estime que sa réussite a un effet marquant sur l'ensemble du plan d'emploi des Autochtones. En donnant l'exemple, elle espère atteindre les fonctionnaires autochtones en puissance.

L'éducation de Brenda comprend des cours pour l'enseignement aux

jeunes enfants, au collège Centennial, des études de conseillère sociale à l'université de York, et un cours d'aide professeur, à l'université de Toronto.

Elle répond des déclarations sur la "bureaucratie" ou le "système", comme une chevronnée, mais elle estime que la meilleure façon d'aboutir à des changements, est d'y parvenir en soi.

Sa situation aux Affaires indiennes lui procure un revenu confortable, qui ajouté à celui de son époux, un artiste Mohawk, leur permet de bien élever leurs deux filles.

Jusqu'ici, son travail l'a tenue confinée à son bureau de Toronto. Cela lui plaît. "Je préfère la façon dont je suis organisée maintenant, dit-elle, car ma situation de famille passe en premier. Je sais cependant que les déplacements sont inévitables."

Miller prévoit qu'ils auront un plan de travail prêt pour l'emploi des Autochtones, dès le 31 mars 1979. À l'heure actuelle, elle est engagée dans le regroupement d'informations en provenance de différentes régions; elle obtiendra ainsi une vue d'ensemble complète qui sera disponible pour parfaire la réussite du projet.